

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

N° 73

Fascicule 4 - Quatrième trimestre 1978



LYON
IMPRIMERIE BOSC FRÈRES
42, quai Gailleton
1978

SOMMAIRE

- *La vie à Vienne au milieu du XIX^e siècle*, par Emile GUEIDAN, présentation et notes par Roger DUFROID.
- *Vienne sous les Mérovingiens* (chap. II), par Marcel PAILLARET.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

REVUE TRIMESTRIELLE

publiée par la SOCIÉTÉ DES AMIS DE VIENNE

pour " *répandre la connaissance de l'histoire de la Ville et des antiquités viennoises* " (article premier des statuts).

Pour 1979

Le numéro	20,00 F
Abonnement annuel normal	60,00 F
Abonnement de soutien	100,00 F
Retraités et étudiants	40,00 F

Avis important : Les abonnements commencent avec le premier numéro de chaque année. Les numéros déjà sortis de presse dans l'année au moment du règlement d'un abonnement nouveau seront remis ou envoyés au nouvel abonné.

Correspondance : Secrétaire des Amis de Vienne, Bureau du Tourisme, Syndicat d'Initiative, Cours Brillier, 38200 Vienne.
C.C.P. Amis de Vienne - LYON 185-71 J.

ACTIVITÉS DES "AMIS DE VIENNE"

- *Mardi 12 décembre* à 18 heures, visite de la Bibliothèque de Vienne : les plus beaux livres seront exposés et commentés.
- *Mardi 16 janvier* à l'hôtel de la Poste, à 20 h 30, projection de diapositives par le Groupe Archéologique Viennois. Les dernières découvertes viennoises : mosaïques, fresques, fours, etc.
- *Samedi après-midi 10 février* : visite à Lyon du Musée des Arts Décoratifs et de la Pharmacie de l'Hôtel-Dieu.
- *Samedi après-midi 17 mars*, visite du quartier de Cuvrière et des maisons en restauration avec M. PARIS, architecte.
- *Jeudi 26 avril*, Assemblée générale et conférence de M. OURSEL, directeur des Archives départementales de la Saône-et-Loire : les Templiers.
- *Dimanche 20 mai*, sortie annuelle à Avignon.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

Société fondée en 1904

N° 73

Fascicule 4 - Quatrième trimestre 1978



LYON

IMPRIMERIE BOSC FRÈRES

42, quai Gailleton

1978

LA VIE A VIENNE AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

Extrait des

« MEMOIRES DE MONSIEUR EMILE GUEIDAN »

*Publiés pour la première fois d'après le manuscrit original
avec une introduction et des notes*

par Roger L. DUFROID

Introduction

Le texte que nous vous présentons aujourd'hui est extrait des « Mémoires de M. Emile Gueidan », manuscrit inédit et inachevé de 233 pages + 98 pages de pièces justificatives et documents divers.

Ce manuscrit qui fait partie des archives de la famille Gueidan (1), conservé au château des Tours à Châlon, est la propriété du petit-fils de son auteur, un ami de Vienne, M. Max de Font-Reaulx (2).

Qui était Emile Gueidan ?

Laissons un autre ami de Vienne, Maître Maurice Faure, nous le présenter : M. Charles Emile Gueidan, qui naquit en 1830, l'année des trois glorieuses, comme il aimait à le dire, fut avocat au barreau de Vienne et mourut en 1924. Sauf un séjour à Nîmes, comme préfet du Gard, de mai à décembre 1877, il demeura toujours fidèle à sa ville et à son Palais de Justice où son père avait été Président. Il fut élu député à l'Assemblée nationale de

(1) Concernant l'origine de la famille Gueidan voir l'*Armorial du Dauphiné*, par Rivoire de la Bâtie, p. 295.

(2) L'auteur de ces lignes remercie M. et Mme Max de FONT-REULX de lui avoir communiqué leurs précieuses archives et d'en avoir autorisé la publication dans ce bulletin.

1871. Vers 1921, à 91 ans, il plaidait encore. C'est dire combien il avait vu de gens et de choses, et quels récits pittoresques il pouvait faire. Il avait connu une ville encore entièrement viennoise, où l'on s'abordait en parlant patois. Lui-même, maire de Châlon, au-dessus de Vienne, n'utilisait que le patois pour diriger les délibérations de son Conseil municipal (3)...

Après cette succincte présentation laissons l'auteur nous faire le récit des événements dont il a été le témoin et ceux auxquels les hasards de la vie l'ont mêlé...

CHAPITRE II (4)

Mon enfance - Physionomie de la ville vers 1840 Le Chemin Neuf - La Demi-Lune - Les quais, la grand'rue Chatillon - La Ramasse

Mon père occupait le premier étage d'une maison (5), qui existe encore, place Saint-Paul ; sur cette place je jouais le soir en été avec les enfants du quartier. Rallié à la monarchie constitutionnelle il ne voyait aucun inconvénient à cette fusion des classes. Homme très droit, très correct, d'une conduite irréprochable, mais trop absorbé par ses fonctions il eut le tort de négliger mon éducation première, et crut agir sagement en me plaçant en qualité d'interne à peine âgé de 10 ans au collège de Vienne, puis au lycée de Lyon. J'ai vécu dans ces deux établissements jusqu'à 18 ans, un peu trop livré à moi-même, beaucoup trop abandonné à des influences étrangères.

Les communications entre Vienne et Lyon étaient difficiles. Il n'existait pas d'autre route, que celle dite royale, tendant de Paris à Marseille. Un service de diligences (6) établi sur cette voie les assurait : cahotés pendant trois heures sur une chaussée garnie de cailloux pointus, les voyageurs arrivaient à leur destination à moitié fourbus ; et durant l'hiver, malgré la paille dont on remplissait le coupé (6) et l'intérieur (6), à moitié transis.

(3) Il fut maire de Châlon de février 1860 jusqu'à sa mort survenue en 1924 et ce sans interruption.

(4) La publication du chapitre I (Origine de la famille Guéidan) n'entre pas dans le cadre fixé par cette publication.

Le chapitre III sera publié dans un prochain bulletin si les lecteurs en expriment le désir.

(5) A l'instar de la maison du facteur celle-ci eut son heure de célébrité lors des élections municipales de 1977.

(6) *Diligence* : grande voiture publique, à quatre roues, divisée ordinairement en trois compartiments. Les diligences pouvaient contenir de quinze à vingt personnes, et étaient ordinairement servies par des chevaux de poste.

Les coupés des diligences sont les places de luxe payant le tarif le plus élevé. *L'intérieur* est la partie d'une diligence qui suit le coupé.

Nos grandes vacances duraient deux mois : du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre.

Ma mère venait au 1^{er} janvier nous faire sortir mon frère et moi, elle nous promenait dans les rues quand le temps le permettait, puis nous ramenait à l'hôtel où on causait jusqu'à l'heure de la rentrée.

On s'écrivait ensuite une fois par mois, en attendant les vacances de Pâques.

La révolution de 1848 me surprit au lycée, elle provoqua de suite une scission parmi les élèves ; on se groupa selon ses affinités, une sorte de démarcation s'établit entre nous, on se classa instinctivement suivant ses origines et sa condition sociale ; nous nous sommes retrouvés plus tard dans des camps opposés.

Je rentrai à Vienne en 1849 après avoir subi les épreuves du baccalauréat.

Mon père qui me destinait au barreau me plaça provisoirement dans une étude d'avoué.

Avant d'aborder le récit des événements dont j'ai été le témoin et de ceux auxquels les hasards de la vie m'ont mêlé, il ne me paraît pas inutile d'indiquer quelle physionomie présentait à cette époque ma ville natale.

Ceux qui vivent de nos jours, qui bénéficient de toutes les inventions, de toutes les améliorations apportées par les découvertes modernes, se rendront difficilement compte de ce qu'était l'existence des habitants des petites villes du Midi, avant l'utilisation de la vapeur, l'établissement des voies ferrées, la création des chemins d'intérêt commun ou de grande communication, de l'éclairage au gaz, à l'électricité, du téléphone, du télégraphe, etc. qui l'ont si profondément modifiée.

Vienne au temps de mon enfance se composait de deux quartiers principaux : l'un, le quartier industriel s'étendait sur les deux rives de la Gère, jusqu'au vieux pont bâti par les Romains (7), puis se continuait sur la rive droite jusqu'à Pont-Evêque.

C'est là et là seulement dans les usines dont les artifices étaient mis en mouvement par les eaux de la rivière que se fabriquaient le drap et la ratine si résistante et si appréciée.

Les fabricants possédaient tous des magasins au rez-de-chaussée des maisons adossées au coteau faisant face à la Gère, le long d'une voie dénommée le *Chemin Neuf*, qui s'étendait du Rhône à l'église de Saint-Martin ; ils y attendaient les acheteurs ; les habitants de ce quartier avaient leurs mœurs, leurs habitudes.

Les ouvriers recrutés à la campagne parlaient entre eux le

(7) Construit en réalité de 1395 à 1400, ce vieux pont de pierre, d'une beauté toute géométrique, est resté presque intact.

patois, ce dialecte dauphinois si imagé qui tend de jour en jour à disparaître. La plupart des patrons, anciens ouvriers, possédant à peine une instruction primaire, s'exprimaient dans le même langage, avec un accent caractéristique, qu'on appelait « l'accent du Gauchon » (8), surnom donné au quartier du Chemin Neuf, de la rue Cuvrière et des usines.

Les désœuvrés, les rentiers, les gens occupés eux-mêmes, les fabricants quand l'acheteur faisait grève, se donnaient rendez-vous à la Demi-Lune ; on qualifiait ainsi l'emplacement situé sur le pont où la Gère se jette dans le Rhône, c'est à ce point que finissait en 1840 le quai Pajot (9), cette monstrueuse forteresse qui a valu à son auteur une sorte d'immortalité.

Le Rhône baignait ensuite le pied des maisons jusqu'à la plaine de l'Isle.

On ne saurait se figurer l'attraction qu'exerçait le fleuve sur la population ; j'ai connu des hommes sérieux, qui la subissaient à ce point de ne pas rentrer au logis sans être allés constater de leurs yeux, la hausse ou la baisse des eaux.

Le Rhône étant le principal véhicule des marchandises, les grands et les petits bateaux s'y succédaient à l'envi ; les radeaux, sorte d'assemblage de pièces de bois ou d'arbres liés ensemble par des cordages, se suivaient presque sans interruption, des bateliers dénommés mariniers les conduisaient ; les mariniers sur le Rhône étaient légion, cette profession exigeait une connaissance spéciale du fleuve dont le régime se modifiait à chaque crue, une grande vigueur, du sang-froid et le mépris des intempéries : elle était estimée et lucrative. Les mariniers remontaient le fleuve en ramenant d'autres marchandises dans leur bateau remorqué par de forts chevaux, avec relais organisés d'avance.

Cette remonte présentait certaines difficultés suivant la hausse ou la baisse des eaux. Le grand mérite consistait à éviter les engravements ; on peut voir encore, dernier vestige de cette époque, les traces laissées sur les pierres de taille du quai de Sainte-Colombe par les cordes qui servaient à la remorque.

Un bateau, dit barquette (10), faisait le service des marchandises deux fois par semaine, de Lyon à Vienne ; la barquette venait s'amarrer sous la voûte précédant en amont celle qui amène les eaux de la Gère dans le Rhône.

(8) En 1856, les Timon firent œuvre utile en publiant dans le *Moniteur* trois piécettes en vieux patois viennois aujourd'hui complètement disparu. Seul, l'accent du terroir que quelques anciens sont encore accoutumés d'appeler accent du « Gauchon » demeure encore de-ci, de-là, tendant lui-même à disparaître à son tour.

(9) Pajot de Marcheval, intendant de la province de Dauphiné, sous l'administration duquel ce quai fut construit. Les travaux furent commencés en 1766.

(10) Les barquettes étaient des barques qui faisaient le service des ports riverains. La barque, de faible grandeur, avait une proue relevée, et à l'arrière une cabine, sur le toit de laquelle se tenait le patron manœuvrant à l'empainte. Elles ne faisaient guère que le service des marchandises.

On comprend facilement le charme qu'exerçait sur les Viennois ce mouvement perpétuel de la batellerie et quels avantages offrait aux commerçants, le transport par la voie fluviale des marchandises nécessaires à leur industrie.

Dès la première heure des groupes se formaient à la Demi-Lune, on y discutait des événements ; en hiver on lézardait au soleil, en été, le soir, on y savourait la vie, à peine était-elle troublée par le récit de quelques scandales.

Les habitués, ceux qu'on appelait les piliers de la Demi-Lune devisaient sur la généalogie des familles, en un mot, les yeux fixés sur l'eau qui s'écoulait, on y perdait son temps le plus nonchalamment possible — ce quartier comprenait les paroisses de Saint-Martin et de Saint-André-le-Bas.

L'autre quartier s'étendait du pont que je viens d'indiquer jusqu'au Champ-de-Mars — au-delà il n'existait presque aucune construction, à peine quelques maisons éparses occupées par des jardiniers, desservies par la route royale au levant et par le chemin de Vimaine, la *via Magna* des Romains, voie étroite et mal entretenue, située entre la route et le fleuve.

Le Champ-de-Mars dont une partie a été transformée en jardin public, vers 1900, touchait au fleuve ; les grosses eaux parfois l'envahissaient, la route qui le longe et contourne le Champ-de-Mars n'existait pas. Le prolongement du quai Pajot date de 1843.

La Grand'Rue, dite aujourd'hui : rue de Bourgogne et rue Boson (11), formait la continuation de la route royale, la seule issue pour la traversée de la ville. Son défaut de largeur, dont on peut se rendre encore compte aujourd'hui, provoquait à cette époque où le roulage était considérable, des embarras de toute nature ; jour et nuit le mouvement des véhicules de toutes formes, chaises de poste (12), voitures privées, berlines, cabriolets, charrettes, tombereaux s'y succédaient.

Cette grande rue était bondée d'hôtelleries, de cabarets, de caboulots où l'on logeait à pied ou à cheval.

La poste (13) où venait relayer la malle (14) et les voitures des gens de qualité qui s'offraient le luxe d'une locomotion plus rapide, était située à l'entrée de la rue du Bac (15), d'immenses hangars, de profondes écuries, une vaste cour qui existent encore en formaient les dépendances.

Les maîtres de poste en raison de leurs relations jouaient un rôle prépondérant dans les luttes électorales, on ménageait ces

(11) Dénomination adoptée par le Conseil municipal le 30 janvier 1897.

(12) Sorte de voiture légère à deux ou quatre roues, traînée par un ou deux chevaux, pour une ou deux personnes.

(13) Maison où les voyageurs trouvent des chevaux de poste.

(14) Malle - Malle poste. Voiture pour le service de la poste aux lettres.

(15) Aujourd'hui la rue du Rhône.

personnages, le maître de poste se nommait à cette époque M. Pétrequin.

A côté de la rue du Bac, un peu plus au Nord, et presque en face des escaliers qui conduisent à l'église Saint-Maurice, on pouvait voir une auberge de modeste apparence, dont le rez-de-chaussée légèrement en sous-sol ; mais assez spacieuse, paraissait fort achalandée ; elle était tenue par une dame Perrichon et fréquentée par des ouvriers membres d'une société de compagnonnage.

Cette dame très corpulente, d'allures masculines, dévisageant les passants d'un regard assuré, le verbe haut et saccadé, était *la mère des compagnons* (16) ; cette qualité dont nous ne mesurons guère la portée, la rehaussait tellement à nos yeux, que nous échappions parfois à la surveillance de nos familles pour aller passer devant l'auberge (17), de la grande rue, afin de voir cette mère qui possédait tant d'enfants et d'admirer ces compagnons porteurs d'une canne ornée de rubans.

A l'extrémité sud de cette rue, en face de l'hôtel du Parc, où descendaient les gros propriétaires et les hobereaux des divers cantons du sud, se trouvait un aubergiste nommé Lacombe, très entreprenant, grand blagueur, il joignait à cette profession celle de loueur de voitures à volonté et de chevaux. Ses chevaux étaient tous d'une maigreur extrême, on allait les visiter par curiosité, Lacombe prétendait que ses coursiers gagnaient en célébrité ce qu'ils perdaient en graisse ou en chair, et que s'ils manquaient d'avoine, ils se rattrapaient sur la boisson. Lacombe avait la réputation d'un rusé, habile à se tirer d'un mauvais pas au moyen d'expédients, devenu légendaire le peuple disait à ceux qui se trouvaient dans l'embarras : allez trouver Lacombe !

Ce nom est resté dans mes souvenirs.

Il en est un autre plus connu, ou moins oublié.

Place de l'Affûterie existait en 1840, un aveugle de naissance, nommé Chatillon.

Chatillon, fils d'ouvriers, avait grandi dans le ruisseau, abandonné sans surveillance par les siens, qui se contentaient de lui fournir le soir un abri ; vêtu d'un pantalon et d'une veste de ratine dus à la charité d'un fabricant, il cheminait dans la ville en suivant les maisons qu'il ne quittait pas de la main.

La sûreté de sa mémoire était telle qu'il connaissait non seulement le nom des rues, mais celui des habitants des rez-de-chaussée de chaque immeuble.

(16) Dans chacune des villes du tour de France, le siège de la société compagnonnique était tenu par la Mère. Les compagnons voyageant trouvaient là le gîte, le couvert, l'accueil fraternel et souvent l'indication de l'embauche possible.

(17) Hutte ou Cayenne était les noms dont, suivant les rites, on désignait le siège de la société compagnonnique.

Il traversait la Gère en prenant le vieux pont, alors de plain-pied avec le sol, suivait la rue Cuvrière, remontait par la rue de l'Épron, la rue Marchande, celle des Orfèvres, faisait le tour de la place de l'Hôtel-de-Ville, gagnait le cours Romestang, la rue Juiverie et revenait par la Grand'Rue et le Chemin Neuf.

De taille moyenne, la face aplatie et vulgaire, Chatillon, dont notre compatriote Camille Sain a immortalisé les traits dans une de ses aquarelles si recherchées et devenues presque introuvables, ne parlait que le patois ; les enfants le suivaient en le gouaillant, il s'arrêtait à toutes les portes, interpellait les boutiquiers, mangeait et buvait sur tous les seuils, partout où on lui offrait à manger et à boire, et chaque jour sa pérégrination recommençait aux mêmes heures.

Les femmes disaient pour situer un événement : « Chatillon venait de passer ».

Horloge ambulante il devint en outre le propagateur des nouvelles, des petits scandales : *la gazette de la cité*.

Les loustics (18), ceux qui désiraient satisfaire quelque rancune, mettre en lumière certaines défaillances de leurs voisins ou leurs infortunes conjugales, n'hésitaient pas à les confier à Chatillon en lui recommandant d'en garder le secret : « *Faut pas zou dire, Chatillon* ».

Et Chatillon partait, et ce tombeau des secrets, dès la première maison vidait son sac en ajoutant « *faut pas zou dire* ».

Et le canard vrai ou faux prenait son vol à la grande joie des commères, qui se gardaient de lui couper les ailes et qui le lendemain étaient exposées à en devenir à leur tour les victimes.

Le maire et la police se bouchaient les oreilles, toutes les histoires graveleuses colportées par Chatillon se perdaient au milieu des rires. Cette population séparée à peine par un demi-siècle des horreurs de la Révolution, ne prenait pas cure de ces excès de langage, elle en avait vu tant d'autres !

La tolérance dont jouissait ce fantoche prit fin le jour où il se livra publiquement à des actes indécents ; les mères de famille s'en émurent, à la suite d'une plainte portée au parquet, Chatillon par mesure administrative fut interné dans un asile, oncque (19), on ne le revit.

A 75 ans de distance ce n'est pas sans une certaine émotion que ma pensée se reporte vers cette vieille cité, témoin des jeux de mon enfance, où les maisons mal alignées étaient veuves de trottoirs, où dans le milieu des rues étroites garnies de pavés pointus, se trouvaient encaissées des rigoles destinées à recevoir les eaux pluviales, où chaque matin, en l'absence de tout service municipal, les habitants venaient déposer leurs ordures ménagères le long de ces rigoles.

(18) Mauvais plaisant.

(19) Jamais.

Quand la pluie survenait, elle emportait au fleuve ou à la rivière par les rues en pente, ces amas d'immondices.

Dans les temps de sécheresse, on avait recours à l'eau amenée par les anciens aqueducs romains dont une porte s'ouvrait, rue du Collège au-dessous de la Chapelle de Saint-André-le-Haut.

Le crieur public annonçait l'heure de l'opération, les propriétaires s'empressaient aussitôt de boucher les ouvertures de leurs caves. Armé de balais, la population repoussait au milieu de la rue les détritiques qui l'encombraient.

Ce nettoyage économique attirait une foule de curieux, les fenêtres à tous les étages se garnissaient et les commères des divers quartiers échangeaient de gais propos... Les générations qui nous ont précédés n'avaient aucun souci de la propreté. La municipalité de l'époque se désintéressait de l'hygiène publique.

A plus forte raison était-elle indifférente à la conservation des monuments historiques. On considérait le Temple d'Auguste et de Livie comme une ruine bonne à la démolition. Le passé ne disait rien à nos édiles, nul ne songeait à le défendre contre les injures du temps, j'ai vu sous les colonnades effritées épars et pêle-mêle, quelques chapiteaux romains, quelques fragments de fûts détériorés et brisés, chose plus symptomatique et plus grave, avant que le pourtour du temple ait été déblayé, des constructions appuyées contre les colonnes du nord et le mur détérioré du couchant.

Un aubergiste dont le nom m'échappe y avait établi une remise et une écurie et l'on pouvait voir les jours de marché et de pluie l'intérieur du monument envahi par les paysannes qui venaient y prendre leur repas.

La place du Palais était couverte de maisons de différentes formes, on accédait aux unes du côté du temple, aux autres par une ruelle étroite, inaccessible aux voitures conduisant au tribunal et dont le prolongement existe encore, au couchant sous le nom de rue du Palais.

L'éclairage de la cité était des plus sommaires, une lanterne garnie d'un quinquet, suspendue au milieu de chaque rue un peu fréquentée, au moyen de cordes tendues d'une maison à l'autre, répandait à quelques mètres une clarté douteuse ; les jours de vent le quinquet balloté s'éteignait et la ville demeurait plongée dans la plus profonde obscurité ; on y suppléait en se munissant de lanternes portatives dénommées *falots* qui permettaient d'éviter les ordures et les immondices accumulés le long des rigoles ; quand la lune brillait la ville faisait l'économie de l'éclairage.

Heureux temps où on se contentait de peu, où la vie était simple, les raffinements du bien-être et du luxe inconnus, où le train de maison était inférieur à ce que comportait la fortune réelle (20), où nos mères se rendaient au bal par les plus mauvais

(20) Ce qui n'est pas le cas actuellement.

temps, armées de larges parapluies, les jambes ficelées, enroulées dans du papier, les pieds dans leurs socques (21), la tête empaquetée, au risque de compromettre l'étalage d'une coiffure dont on réparait l'équilibre avant d'entrer au salon !

Une des grandes réjouissances de la population était chaque année, celle de la Ramasse.

Quand les grands froids commençaient à sévir (et les hivers se prolongaient rigoureux avant le déboisement de la région) une équipe de crocheteurs, aux gages des cafetiers et cabarctiers du cours Brillier, répandaient de grandes quantités d'eau sur le terrain qui s'étendait en pente le long des arbres, existants déjà, depuis l'emplacement où se trouve la gare jusqu'au fleuve. Le quai n'existait pas encore.

L'eau congelée formait une glissoire d'une largeur d'environ quatre ou cinq mètres.

Assis sur un siège très bas, sans dossier, recouvert de cuir et rembourré, sous lequel avait été assujettie des deux côtés une lame verticale, le glisseur partait du haut de la côte, se laissant entraîner sur la surface glacée avec une rapidité vertigineuse augmentée en cours de route par la vitesse acquise.

La Ramasse, c'est ainsi qu'on la dénommait, battait son plein de sept heures du soir à minuit. Faute de gaz, alors inconnu, le terrain sur lequel on opérait, n'était éclairé, sauf les nuits où la lune brillait, que par quelques quinquets fumeux, souvent éteints par le vent, et lointainement espacés.

Le charme de cet exercice devenait plus vif encore quand on pouvait constituer des « calaumes ».

La calaume se composait d'un groupe d'amateurs assis séparément sur leurs appareils, se tenant les uns derrière les autres par les jambes et formant une longue traînée que dirigeait un conducteur de tête dont l'habileté consistait à ne pas dévier de l'axe de la glissière.

Au moindre écart la calaume capuchonnait en cours de route à la grande joie des spectateurs échelonnés sous les arbres de la promenade.

Il y avait des conducteurs de calaumes réputés qui percevaient une rétribution.

Certaines femmes avides d'émotions s'asseyaient en travers, entre deux glissières, c'est ce qu'on appelait charger la calaume ; elles prenaient pour point d'appui, la tête ou le cou de l'un d'eux, qu'elles entouraient de leurs bras.

Oiseaux de nuit, aux ailes légères ce qui faisait dire aux plaisantins de l'époque « sur les calaumes nous ne chargeons pas les femmes de poids ».

(21) Chaussure basse de bois et de cuir, ou simplement de cuir, qui s'adapte à la chaussure ordinaire pour mieux garantir les pieds de l'humidité.

La Ramasse passionnait toutes les classes, elle a disparu comme beaucoup de choses de ce monde, on s'en est lassé, on l'a remplacée par le patinage.

Seuls les cabaretiers du cours l'ont regrettée.

Emile GUEIDAN.

(à suivre)

VIENNE

SOUS LES MÉROVINGIENS 573-741

Le chapitre I a paru dans le fascicule I de 1977

CHAPITRE III

L'ÉGLISE

1. — Les sources bibliographiques

Elles sont plus abondantes mais il faut être très prudent avant d'accepter certaines affirmations. On peut distinguer deux groupes d'auteurs :

— Les quatre anciens auteurs d'histoires de l'Église de Vienne (1) (2) (3) (4) : le plus sérieux est sans conteste *Claude Charvet* (3) dont *F.Z. Collombet* s'est beaucoup inspiré (4), mais certains points sont discutables et parfois faux.

— Parmi les auteurs modernes, il faut citer en tout premier *Pierre Cavard* dont de nombreux ouvrages imprimés ou manuscrits seront cités. D'autres aussi seront signalés : *Louis Duchesne*, *Ulysse Chevalier*, *Alexandre Grospellier*...

(1) LE LIÈVRE Jean, *Histoire de l'Antiquité et Sainteté de la Cité de Vienne en la Gaule celtique* (Vicence, 1623).

(2) DROUET DE MAUPERTUY Jean-Baptiste, *L'Histoire de la sainte Eglise de Vienne* (Lyon, 1708).

(3) CHARVET Claude, *Histoire de la sainte Eglise de Vienne* (Lyon, 1761) et *supplément* (1828).

(4) COLLOMBET F.Z., *Histoire de la sainte Eglise de Vienne depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à la suppression en 1801* (Lyon, 1847).

(5) EMERY Jean, *Le Diocèse de Grenoble. Essai d'histoire religieuse des origines à 794* (Grenoble, 1960-1970).

Nous tenons à signaler tout spécialement cet ouvrage, le plus récent et le plus complet sur cette question, de Jean Emery, ouvrage de haute qualité où une très abondante bibliographie a été analysée et critiquée avec la plus grande minutie.

2. — Les grandes périodes de l'Eglise de Vienne sous les Mérovingiens

● *Le sixième siècle* est la simple continuation de la période burgonde au moins au début. Comme nous l'avons vu au Livre I, la population gallo-romaine déjà abandonnée par l'Empire et dans le désarroi produit par les occupations successives des « Barbares » se tourne vers l'Eglise, la seule institution restée stable.

Ayant adopté pour son administration les cadres créés par l'Empire romain, l'Eglise assure la survie de la vieille cité qui devient peu à peu une *ville sainte*, elle est avant tout l'épiscopat. *Vienna civitas sancta*, devait devenir la devise de la ville.

Sous les Mérovingiens, Vienne est dépourvue de son ancienne importance politique, c'est grâce à ses évêques qu'elle appartient encore à l'histoire. Ces évêques continuent à être choisis dans l'aristocratie gallo-romaine, ils ont souvent occupé de hautes fonctions avant d'être élevés à l'épiscopat.

L'épiscopat est très loyal au VI^e siècle. Il ne peut guère en être autrement, pourtant il ne subit pas de fortes contraintes mais il a de bonnes raisons de se conduire ainsi :

— Les royautes des pays voisins, Italie, Espagne, sont ariennes et on a vu que le clergé catholique a toujours préféré aux « hérétiques » (ariens par exemple) les vrais « païens » plus faciles à convertir.

— On sait quel coup de maître, aux points de vue politique autant que religieux, fut la conversion de Clovis. L'épiscopat salua avec joie et enthousiasme le « nouveau Constantin » et pardonna bien des excès au souverain et à sa descendance. On connaît la fameuse lettre élogieuse que saint Avit écrivit à Clovis en 497 à l'occasion de son baptême : « ... Toutes les fois que vous combattez, c'est nous qui vainquons... » (Livre I, p. 47) et pourtant Gondebaud, que le grand prélat ne put jamais convertir, était le roi burgonde en fonction.

— Les rois mérovingiens ne se mêlaient pas de dogme ni de législation ecclésiastique (à une exception près), ils laissaient tranquilles les évêques sur ces sujets. On a vu qu'une bonne entente régna avec certains rois :

Gontran, en particulier, roi de Bourgogne (561, † 593), favorisa les principales aspirations de l'Eglise bourguignonne. Il insista pour que le clergé accomplisse bien ses devoirs religieux, il protégea les évêques persécutés et participa à la lutte contre la pratique de la vente des évêchés (*Simonie*). Il convoqua sept ou huit conciles — nombre exceptionnellement élevé — et participait aux débats, les métropolitains de Vienne siégeaient en tête ou parmi les premiers : *Philippe*, *Evantius*. Sa grande sollicitude

envers l'Eglise valut à Gontran d'être sanctifié après sa mort. A propos de ses relations avec l'Eglise de Vienne, on doit citer :

— Un précepte confirmant à l'Eglise-Cathédrale de Vienne la possession du monastère Saint-André-le-Bas. Ce précepte sera présenté plus tard à l'empereur Louis le Pieux, fils de Charlemagne, alors à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque Barnard de Vienne (diplôme de l'empereur du 3 mars 831) (6).

— Une femme s'étant procuré une relique, un doigt de saint-Jean-Baptiste, elle fit construire une église en son honneur à Saint-Jean-de-Maurienne (actuellement) qui devint un lieu de pèlerinage. Elle appartenait alors au diocèse de Turin jusque vers 574. Ensuite elle tomba aux mains des Francs et le roi Gontran y fonda un évêché. Le métropolitain de Vienne (*Philippe* sans doute) consacra la nouvelle cathédrale, et ordonna son premier évêque Felmasius, que Gontran mit sous l'autorité de Philippe.

— Le roi Gontran désigna lui-même l'évêque *Vère II* de Vienne à la mort d'Evantius en 586.

Le roi *Thierry II* (596, † 613) confirme par un précepte à l'Eglise-Cathédrale de Vienne la possession du monastère Saint-André-le-Bas (d'après le diplôme du 3 mars 831 de l'empereur Louis le Pieux à qui l'évêque de Vienne Barnard avait transmis le précepte) (7).

D'une façon générale les rois mérovingiens sont des princes chrétiens. Pour beaucoup leur foi est très superficielle, à base de superstition ou de crainte des saints et de leurs reliques, leurs mœurs sont barbares. D'autres sont des croyants authentiques, mais à l'exemple de leurs pairs et dans le contexte des mœurs de l'époque, ils cèdent encore souvent aux tentations de rapacité, de luxure, de violences.

Quelques-uns ont favorisé l'Eglise moralement en réunissant des *Conciles* et en encourageant la pratique religieuse et matériellement par des donations, des fondations, en créant des monastères. Des diplômes d'*immunité*, concédés aux évêchés et aux maisons religieuses, exemptent les propriétés ecclésiastiques des redevances habituelles : impôts fonciers, capitation, amendes judiciaires, les taxes sur les transactions et sur les transports (tonlieux). En outre, le comte, chargé de collecter ces impôts et taxes, n'a pas le droit d'entrée ni de contrôle dans ces propriétés.

Toutes ces grandes faveurs sont accordées par le roi ou par des hauts personnages par crainte de l'au-delà, les diplômes précisent souvent « pour le salut de l'âme » du donateur. C'est le résultat de remords tardifs souvent à l'approche de la mort,

(6) CHEVALIER Ulysse, *Regeste dauphinois* (R.D.), t. I, n° 403.

(7) CHEVALIER Ulysse, *Regeste dauphinois*, t. I, n° 455.

comme pour Charles Martel, nous le verrons aussi pour *Ansemundus* pour la donation de Saint-André-le-Bas.

Les Mérovingiens comprirent très vite tout le parti qu'ils pourraient tirer de l'Eglise et tout de suite ils s'efforcèrent de contrôler les élections des évêques qui constituaient la force dominante de l'Eglise et de la société entière.

Ceci entraîna des abus et des injustices, ce fut le point de départ de la « *simonie* », c'est-à-dire la vente des évêchés pour mettre en place des créatures généralement choisies dans l'entourage du prince. Les conciles stigmatisent cette pratique.

Il y eut pourtant des choix heureux, par exemple avec Vère II, évêque de Vienne choisi par le roi Gontran, ainsi d'ailleurs que Priscus et Genès à Lyon, il est vrai que nous avons vu que Gontran était particulièrement croyant et favorable à l'Eglise.

Quoi qu'il en soit, l'Eglise devint puissante et riche, des édifices religieux et leurs dépendances rurales se construisirent grâce aux nombreux dons des grands. Cette puissance avant tout spirituelle et morale au début devint de plus en plus matérielle. Sans preuves certaines on a estimé que le tiers des terres appartenait à l'Eglise.

La carrière ecclésiastique était prestigieuse et sûre en face des incertitudes politiques et des guerres, les aristocrates terminaient souvent leur carrière de hauts fonctionnaires comme évêques ou comme abbés. Leurs biens et leur fortune revenaient à l'Eglise à leur mort, ce qui contribuait à son enrichissement.

• *Au septième siècle*, le particularisme bourguignon s'opposa avec énergie aux rois mérovingiens ou aux maires du palais qui cherchaient à plier à l'obéissance les aristocrates. Des évêques participèrent activement à cette lutte avec les grands laïcs et des heurts entraînèrent des persécutions dont plusieurs intéressent Vienne et la région.

Au début du VII^e siècle, la reine *Brunehaut* († 613) jouait le rôle essentiel en Bourgogne. Nous avons vu les reproches que les contemporains ont rapportés sur sa conduite scandaleuse, sa vie de débauche émaillée d'assassinats. Des évêques s'élevèrent contre Brunehaut au nom de la morale chrétienne, l'un d'eux paya chèrement son attitude courageuse : *saint Didier*, évêque de Vienne et martyr (8).

Trois textes *hagiographiques*, un de Adon évêque de Vienne, les deux autres d'auteurs anonymes, décrivent les épisodes de la lutte entre Didier, défenseur de la morale chrétienne et la reine Brunehaut, la pécheresse endurcie, qui va jusqu'au crime.

Les reproches du prélat furent sans effet, Brunehaut conçut une haine terrible contre Didier et chercha à s'en débarrasser.

(8) CAVARD Pierre, *Saint Didier - Evêque de Vienne et martyr* (1957), dans *Bull. Soc. Amis de Vienne* (1973, 3^e trim.), p. 13.

Elle ameuta l'opinion puis elle lui intenta un procès canonique, car un évêque ne pouvait être jugé que par ses pairs. Un concile fut réuni en 603 à sa demande, à Chalon-sur-Saône, capitale bourguignonne sous la direction d'Aridius, métropolitain de Lyon, qui aurait été soudoyé par la reine ainsi que d'autres participants. Didier fut déposé et son successeur *Domnole* désigné. Brunehaut put alors exécuter la sentence : le prélat viennois fut exilé dans une île de la Méditerranée non loin du littoral (Levisius d'après un auteur). A ce même concile, *Colomban*, le grand prédicateur irlandais adversaire de Brunehaut, avait aussi été convoqué mais il eut la prudence de ne pas y aller.

La réputation de Didier passa vite en Provence où l'on vantait ses prodiges, les malades accoururent et furent guéris de leurs infirmités. Ces faits viennent aux oreilles des évêques du concile de 603 qui éprouvèrent quelques remords. Ils se réunirent et demandèrent à la reine de rétablir Didier sur son siège à Vienne, elle y consentit. Son retour fut un triomphe mais il ne s'illusionnait pas, car devant un groupe d'évêques amis il fit son testament olographe par lequel il léguait la *villa* de Feyzin, héritée de ses parents, à l'Eglise-Cathédrale de Vienne et aux pauvres des saints martyrs en l'honneur de qui elle est fondée, c'est-à-dire des saints Macchabées, de saint Maurice et de ses six mille six cent soixante compagnons. Ce chiffre est légendaire car au moment du martyre de saint Maurice — fin du III^e siècle — la légion est loin de compter un tel effectif. Didier avait raison car Brunehaut n'avait pas désarmé. D'après Adon, elle nomma un comte à Vienne qui s'efforça de lui tendre des embûches, mais le prélat évita les pièges.

Sans nous étendre sur les détails « merveilleux » du texte hagiographique, ni sur le rôle odieux (d'ailleurs contesté) qu'aurait joué Aridius, l'évêque « saint Arige » des Lyonnais, voici la thèse de Pierre Cavard :

Sur les conseils de Didier, dont le renom de sainteté était connu, *Thierry II*, le jeune roi de Bourgogne résolut d'épouser en légitime mariage la fille du roi d'Espagne, Ermenberge, afin d'avoir des enfants légitimes. Brunehaut, jalouse de la situation prépondérante de la nouvelle reine et craignant d'être évincée du pouvoir, s'efforça d'en dégoûter Thierry et y réussit. Celui-ci aurait alors conçu une forte haine contre son conseiller et Brunehaut put alors agir. Elle fit captif Didier, alors à Chalon-sur-Saône, la capitale du Royaume, et le fit reconduire par une troupe d'hommes en armes à Vienne. En route, au bord de la rivière de Chalaronne et près d'un lieu nommé *Prisciniacum*, il fut tué à coups de pierres et de bâtons en 607. Des chrétiens présents à la scène inhumèrent son corps sur place et des guérisons miraculeuses se produisirent sur son tombeau. Prisciniacum devint plus tard *Saint-Didier-sur-Chalaronne*.

Six ans s'écoulèrent avant le châtement de la reine qui persé-

véra dans le mal. Pour Adon, c'était la « juste peine de ses voluptés » ; pour les deux hagiologues anonymes, c'était l'expiation de la peine de ses crimes et la punition de l'assassinat de Didier (9).

Entre 613 et 614 (?) le corps de Didier fut transporté à Vienne et inhumé dans l'église Saint-Pierre où les miracles continuèrent longtemps puisqu'on en cite au XIII^e siècle.

Adon a décrit longuement les événements :

« Le temps passa et un jour il parut bon à l'Eglise de Vienne, à son clergé et à son peuple, de s'adresser à Clotaire qui régnait alors pour qu'il daignât leur accorder le corps du bienheureux Didier qui avait été inhumé à l'endroit même de son martyre, dans le diocèse de Lyon, et y était toujours. Bénéignement, le pieux roi consentit à leur requête... ».

Les Lyonnais ne furent pas d'accord, mais les Viennois convaincus de la justesse de leur cause, imaginèrent une ruse qui réussit. Profitant de la nuit, ils déterrèrent le corps et le mirent dans un bateau qui descendit par la Saône et le Rhône jusqu'à Feyzin. Le lendemain matin des Viennois restés en place repartirent, apparemment sans avoir emporté leur relique.

Le corps fut déposé dans une villa à Feyzin, sans doute celle que possédait Didier, puis un cortège se forma avec l'évêque *Aetherius* (d'après Adon) et le clergé viennois venus à sa rencontre (il semblerait que ce soit plutôt l'évêque *Domnolus*). Le sarcophage de Didier fut déposé à Saint-Pierre à même le pavé entre ceux de Saint-Mamert à droite et Saint-Léonien à gauche, donc derrière le maître-autel.

Les guérisons furent nombreuses et le culte du saint très important, des reliques furent prélevées et distribuées dès le IX^e siècle à nombre d'églises.

Seize paroisses du diocèse de Vienne furent sous son vocable. A Estressin une charte de l'archevêque Léger cite en 1037 l'église Saint-Didier, aujourd'hui disparue, située sur une éminence rocheuse en bordure du Rhône dénommée pour cela le Puy Saint-Didier. Il doit s'agir de la colline Sainte-Hélène sur laquelle André Vassy, ancien conservateur des musées, fit des découvertes archéologiques et où est construite actuellement une école.

Sept paroisses du diocèse de Lyon et d'autres ailleurs furent aussi sous le même vocable. L'archevêque Gui de Bourgogne accorda quelques parcelles de reliques de son saint patron à

(9) Après avoir fait se battre ses deux petits-enfants (Thierry, roi de Bourgogne, et Théodébert, roi d'Austrasie) qui furent tués, l'ennemi de Brunehaut, Clotaire II, roi de Neustrie, s'entendit avec Garnier, maître du palais de Bourgogne. Cette trahison entraîna la défaite de Brunehaut et sa fuite en Transjurane (l'actuelle Suisse romande), où elle fut rattrapée. Torturée pendant trois jours, promenée sur un chameau devant les soldats, on l'attacha par les cheveux à la queue d'un cheval qu'on lança au galop (613).

l'intention des moines de Saint-Nizier (Lyon) dont dépendait Saint-Didier-sur-Chalaronne. Ces précieux restes seraient encore conservés aux Archives départementales du Rhône avec mention d'une date : 29 juin 1341 (10).

Comme l'écrivit Pierre Cavard : « Des saints évêques de Vienne, il est le seul qui ait laissé une empreinte aussi profonde ; c'est que, si plusieurs eurent un épiscopat historiquement plus important, aucun n'a eu comme saint Didier le prestige incomparable du martyr ».

La période de 613-629, c'est-à-dire pendant le règne de *Clovis II*, fut faste pour la Bourgogne car le roi unique du *regnum francorum* s'efforça de se concilier les grands Bourguignons en accordant en particulier des droits et des faveurs aux évêques. Il récompensait ainsi l'aide qu'ils lui avaient accordée. Il sut agir très diplomatiquement en particulier au Concile général de Paris (octobre 614) où il reconnut ses torts et fit droit à la plupart des plaintes des évêques. La situation resta donc calme dans notre région et cela dura jusqu'à la mort de Dagobert I^{er} en 639.

Les choses se gâtèrent après la mort de Clovis II et surtout après la nomination du maire du palais *Ebroin* devenu le véritable chef du pouvoir. Il traqua sauvagement les évêques bourguignons qui avaient fait cause commune avec les grands laïcs contre la domination de la Neustrie. Certains furent exécutés sauvagement, d'autres souffrirent durement de la répression (11).

Quant aux évêques viennois qui se succédèrent à cette période, ils n'ont pas été mis en cause, ils n'ont donc pas participé à la rébellion : *Caoalde* (mort vers 665-670), *Dodolène*, *Bobolin*, *Georges* († entre 664 et 677), ces trois derniers très peu connus, et qui s'échelonnent entre 664 et 677 ou 680.

Peut-on reprocher aux prélats viennois d'avoir manqué de courage ou bien les louer de leur clairvoyance envers les intérêts de leur ville ? Connaissant les méthodes de l'époque on peut penser que la cité de Lyon dut pâtir malgré le sacrifice de son métropolitain. *Caoalde* a été signalé en termes élogieux dans la vie de saint Clair : « En ce temps-là, un homme zélé et agréable à Dieu, appelé Caoalde, gouvernait l'Eglise de Vienne. Il avait en cette qualité à diriger beaucoup de monastères... ». Ces nombreux monastères et leurs propriétés auraient été une proie facile en cas d'échec. Enfin le souvenir du martyr de saint Didier était encore vivace dans les esprits et, dans le contexte politique d'abord, les

(10) Voir la liste des 42 églises, existantes ou disparues, sous le vocable de saint Didier dans *Saint Didier, Evêque de Vienne et martyr*, o.c., de Cavard Pierre.

(11) Ennemond de Lyon (+ 658) après son frère, duc de Lyon ; il s'était pourtant constitué prisonnier pour sauver sa ville. Ferjus de Grenoble (+ 659-661) qui fut remplacé par le premier évêque de Grenoble d'origine franque, évidemment plus docile à un prince mérovingien. Léger d'Autun (+ 677 ou 679), le plus tenace adversaire d'Ebroin, longuement torturé avant son massacre. Bobon de Valence et Arcontius de Viviers furent sévèrement inquiétés.

nominations des évêques de Vienne devaient être depuis ce temps particulièrement surveillées par le pouvoir mérovingien.

Malgré cette période difficile en Bourgogne, l'Eglise de Vienne s'était prodigieusement enrichie, elle gérait une grande quantité de biens dispensés, comme nous l'avons vu, des impôts et taxes. Nous verrons que le VII^e siècle fut l'âge d'or du monachisme à Vienne en particulier.

● *Entre 725 et 741*, le réveil fut brutal. Les envahisseurs sarrasins et les spoliations de *Charles Martel* ruinèrent l'Eglise pour une très longue période particulièrement dans notre région où le siège épiscopal connut même des éclipses. Quand on sait l'importance capitale qu'avait eue l'Eglise non seulement sur le plan religieux mais aussi culturel, artistique et aussi matériellement, on peut imaginer les conséquences catastrophiques sur toutes les couches de la société.

Même après les efforts réels des pieux carolingiens et leurs successeurs, l'Eglise ne se relèvera jamais au niveau qu'elle avait atteint aux temps mérovingiens.

3. — L'épiscopat et le clergé

● *L'évêque demeure la pierre angulaire* de l'Eglise et le grand homme de la cité.

Le chef officiel est le comte désigné par le roi ou par le maire du palais, mais les populations, en très grande majorité gallo-romaines se tournent vers le deuxième personnage de la cité, lui aussi d'origine gallo-romaine, dont le rôle va devenir prépondérant.

Rapidement les rois mérovingiens comprirent le rôle important des évêques et surveillèrent attentivement leurs élections. Parfois ils intervinrent directement dès le règne de Gontran, ce fut le cas à Vienne pour *Vère II*. Le rôle des évêques purement spirituel et religieux au début — il est le chef du clergé de son diocèse — devint vite temporel car leurs domaines s'agrandirent beaucoup et une administration importante devint nécessaire pour les gérer.

L'évêque prit souvent le pas sur le comte, celui-ci fut d'ailleurs choisi aussi dans l'aristocratie gallo-romaine au moins au début. Nous avons vu que des évêques viennois ont exercé de hautes fonctions magistrales provinciales, l'un d'eux fut même comte et patrice (*Naamat*), avant de devenir évêque.

A vrai dire, suivant les périodes et les diocèses, au cours du VII^e siècle, alors que l'opposition bourguignonne devint très importante, les rois mérovingiens nommèrent parfois des comtes de combat, souvent d'origine franque, pour surveiller l'évêque trop remuant. Nous l'avons vu avec *Brunehaut* au temps de *Didier*. Parfois ce fut le contraire, l'évêque espionna le comte

pour le service du roi. Parfois encore le roi fit nommer un évêque qui lui était dévoué, ce fut le cas du premier évêque franc de Grenoble Boson (Boso) vers 664 à la suite de saint Fréjus, gallo-romain de naissance aristocratique sénatoriale qui venait de payer de sa vie son opposition au maire du palais Ebroin.

Vienne ne semble pas avoir eu d'évêque d'origine franque avant les Carolingiens, sauf Eoalde et peut-être Austrobert, le dernier évêque sous les Mérovingiens, mort vers 742.

● *L'évêque de Vienne, métropolitain de la province ecclésiastique viennoise.*

Cette province comprenait les évêchés de Vienne, Grenoble, Valence, Die, Viviers et Saint-Jean-de-Maurienne. Sa cohésion ne fut pas affectée, pour un temps du moins, par les partages territoriaux, elle se maintint longtemps dans le cadre géographique de l'ancien royaume burgonde.

Elu par les évêques de la province et le clergé et le « peuple » de son diocèse, le métropolitain possède certains droits sur ses « suffragants ». Il accorde son agrément à leurs élections et les consacre. Il s'efforce de régler leurs conflits entre eux et avec les évêques des autres provinces.

La *primatie* des Gaules n'appartint plus aux métropolitains viennois, elle appartenait toujours officiellement à Arles à qui elle fut concédée vers 513 par le pape Symnaque.

Dans la deuxième moitié du VI^e siècle, Arles perdit cette primatie au profit de Lyon dès 549 puis définitivement au début du VII^e siècle.

● *Les relations avec le pape* furent généralement bonnes mais certains papes ne manquèrent pas de faire connaître leur point de vue différent et même leur mécontentement.

Ces relations furent généralement épistolaires, on connaît particulièrement des lettres de *Grégoire le Grand* à *Didier*.

La première lettre de 596 fut une lettre collective aux évêques de Marseille et de la vallée du Rhône — donc à *Didier* en particulier — jusqu'à Lyon, puis à *Syagrius* d'Autun et au métropolitain de Tours. *Grégoire* leur recommandait une quarantaine de moines du couvent *Saint-André* de Rome qui se rendaient sous la conduite de leur prieur, *Augustin*, en Angleterre pour l'évangéliser. Leur séjour à Vienne a donné lieu à une légende attribuant à *saint Augustin* de Cantorbéry la consécration du cimetière et de l'église abbatiale de *Saint-Pierre*.

Dans la deuxième lettre en 599 de *Grégoire*, celui-ci rappela à *Didier* de respecter la vocation religieuse de ses clercs, à l'occasion d'une plainte que l'un d'eux, le *diacre Pancrasse*, était allé exposer à Rome : « *Pancrasse* qui se déclare diacre... (et) nous dit qu'il a milité dans les rangs du clergé de votre Eglise et que, mû par une inspiration divine... il porta son désir vers la grâce de la vie monastique. Il n'accepte sous aucun prétexte d'être enlevé

aux fonctions qu'il exerce. Or, d'après ses déclarations, votre Fraternité... dans un sentiment de bienveillance, veut le rappeler au service de votre Eglise. Nous invitons donc votre Fraternité à ne pas s'opposer au désir qu'il manifeste de se consacrer avec ardeur à sa sainte résolution... Il faut lui permettre... de rester tranquillement à louer Dieu loin de tous ces tracas ».

Les plus modestes pouvaient donc faire appel à Rome et pourtant dans ce cas le projet de Didier paraît avoir été favorable à la « promotion » du diacre. Il est vrai que Grégoire fut appelé « le Grand » (12).

Dans une autre lettre de la même année (599), Grégoire réclamait à Didier les titres qui justifiaient l'attribution du *pallium*, ornement ecclésiastique consistant en une bande d'étoffe de laine blanche ornée de croix de laine noire, réservé aux métropolitains, aux patriarches et en premier au pape lui-même.

Le titre de métropolitain n'était donc pas attribué automatiquement aux évêques de Vienne qui devaient le demander au pape après chaque élection. Ce titre était très recherché par le prestige qu'il conférait.

La recherche des documents demandés à Vienne et leur dépouillement demandèrent deux ans car la réponse de Grégoire vint en 601 mais au lieu de la bonne nouvelle attendue, elle fut une sévère réprimande :

« Notre cœur avait été rempli d'une joie sincère lorsqu'on nous dit que votre zèle et votre amour pour l'étude faisaient de grands progrès dans votre Eglise... Mais nous avons été bien surpris d'apprendre, je le dis avec peine et avec confusion, que votre Fraternité enseignait la grammaire à quelques personnes. Cette nouvelle qui nous a pénétré de douleur nous a inspiré en même temps des sentiments de mépris qui ont changé tout d'un coup notre joie en tristesse et nos louanges en gémissements. Une même bouche peut-elle prononcer avec décence les louanges de Jupiter en louanges de Jésus-Christ ? Considérez, je vous prie, combien il est honteux et criminel à un évêque de chanter ce qui serait répréhensible dans la bouche d'un laïc qui aurait tant soit peu de piété... » (13).

Le pape note que le *prêtre Candido*, chargé de porter les documents, s'est bien efforcé de décharger Didier de cette accusation, mais l'impression a été si forte que le pape ne peut pas changer pour le moment d'opinion avant de plus amples informations. Il profite de sa lettre pour recommander à Didier le passage de moines qui se rendent en Angleterre auprès d'Augustin pour renforcer sa première équipe d'évangélisation.

(12) DUCHESNE Louis, *L'Eglise au sixième siècle* (1925), p. 538.

(13) Traduction de CHARVET Claude, *Histoire de la sainte Eglise de Vienne*, p. 124.

Le ton est vraiment surprenant. Sans doute ce genre d'enseignement n'aurait pas dû être fait par un évêque qui devrait employer son temps aux devoirs de l'épiscopat. Didier avait dû penser au contraire que cela faisait partie de sa charge car en l'absence d'écoles publiques, la barbarie envahissait et la culture antique était presque oubliée.

Grégoire de Tours lui-même, écrivain par excellence, s'en plaignait et reconnaissait ses propres déficiences : « ... On n'aurait pas trouvé (dans les cités de la Gaule) un seul homme qui, grammairien versé dans la dialectique, sût dépeindre les événements soit dans le langage de la prose, soit dans celui des vers »... « Je crains, si j'entreprends d'écrire, qu'on ne me dise : Toi qui n'as aucune pratique des lettres, qui ne sais pas distinguer les noms, qui prends souvent les masculins pour les féminins... » (14).

Le niveau était vraiment très bas et Didier avait cru bon d'organiser une *école épiscopale* pour certains de ses clercs, cela ne pouvait être que favorable à son Eglise, mais Grégoire pensait autrement. En cette fin du VI^e siècle, le vieux paganisme n'était pas encore exorcisé et en apprenant la grammaire on était amené à expliquer les auteurs classiques, en particulier les poètes, les vers antiques des auteurs latins classiques pouvaient contaminer l'esprit et le cœur de qui les lisait, il fallait en interdire la lecture à tous et à plus forte raison aux évêques. On sait que l'esprit de Didier ne fut pas corrompu, sa vie fut exemplaire et sa fin glorieuse.

Une autre lettre en 599 de Grégoire est intéressante aussi, lettre collective adressée à Syagrius évêque d'Autun, Ethérius de Lyon, Virgile d'Arles et *Didier* de Vienne. Le pape leur demandait de réunir rapidement un concile afin de remédier aux abus se produisant dans les élections épiscopales. Elles étaient souvent entachées de *simonies* et les évêques élus suivant les règles canoniques ne cessaient de protester contre l'intrusion du pouvoir royal en ce domaine.

Le pape comptait beaucoup sur ce concile et sur la bonne volonté spéciale de Syagrius d'Autun, favori de Brunehaut et également en bonnes relations avec Gontran, mais le projet échoua car c'était mettre en cause « un principe de gouvernement sur lequel l'Etat mérovingien ne céda jamais, c'est que nul ne devient évêque sans le consentement du roi » (15).

● *Le clergé* dépend directement de l'évêque.

— *Les auxiliaires de l'évêque et le clergé séculier.*

Les deux principaux sont l'*archiprêtre*, qui a des fonctions

(14) D'après CAVARD Pierre, *Saint Didier, évêque de Vienne et martyr*, o.c.

(15) DUCHESNE Louis, *L'Eglise au sixième siècle* (1925), p. 538.

liturgiques surtout et l'*archidiaque*, personnage important qui prit la première place derrière l'évêque.

Parmi les autres on doit d'abord citer des *prêtres* dont cinq noms sont signalés sur des épitaphes : de Vézeronce : *Amatus* (632) et *Félix* (791) ; de Saint-Laurent-de-Mure : *Arcadius* ; de Saint-Gervais à Vienne : *Marinus* ; de Chavanoz : *Agapius*.

Parmi les *diacres* on peut signaler les épitaphes de *Dulcicius* (558) mort à 80 ans et de *Pascasius* mort à 68 ans.

Un seul *sous-diaque* est signalé sur une épitaphe de Saint-Gervais : *Nigriniamus* mort à 80 ans.

— *Le monachisme viennois.*

Nous avons vu que la vie monastique à Vienne avait pris son essor à l'époque burgonde sous saint Mamert quand il reconstruisit la petite basilique de Saint-Ferréol et Saint-Julien sur le territoire actuel de Saint-Romain-en-Gal. Saint-Gervais et Saint-Pierre existaient déjà depuis le Bas-Empire.

Un développement prodigieux se produisit ensuite avec saint Avit et puis au VI^e siècle. Le VII^e siècle a été considéré par Pierre Cavard, comme « *l'âge d'or du monachisme viennois* » (16).

La « *Fundatio* » résumant les documents antérieurs (17) signale que sous l'évêque Cadoldus (Caoalde), il y avait douze monastères, d'hommes et de femmes, comptant 1 530 personnes. Dans le diocèse il y avait environ soixante monastères. De nombreux clercs sont aussi signalés dans l'église majeure et d'autres.

Dans Vienne et sa banlieue on trouve des chiffres analogues dans la *Vie de Saint Clair* signalée et commentée par Pierre Cavard (16). Au temps de l'évêque *Caoalde* il y avait :

quatre cents moines dans les monastères griniens qui gardaient les reliques du martyr Ferréol ;
trente moniales à la maison de Sainte-Colombe ;
cinq cents moines au monastère de Saint-Pierre ;
cinquante moines à la « *memoria* » des saints Gervais et Protais ;
cinquante moines au monastère de Saint-Vincent ;
trente moines au monastère de Saint-Marcel ;
vingt-cinq « *veuves sanctimoniales* » à Sainte-Blandine ;
cent à Saint-André dans l'intérieur des murs ;
cent à l'autre Saint-André ;
quarante à Saint-Nizier ;
cent cinquante à Saint-Martin.

(16) CAVARD Pierre, *Vienne la Sainte* (o.c.), p. 166, pp. 157-190.

(17) D'après EMERY Jean, *Le diocèse de Grenoble* (o.c.), p. 237.

D'après ce décompte partiel, Pierre Cavard estimait qu'à Vienne et aux alentours immédiats il y avait environ quinze cents moines et moniales et, dans le diocèse, le total devait dépasser trois mille. Ces chiffres paraissent énormes pour une ville qui ne devait pas atteindre dix mille habitants mais on peut s'en inspirer.

A la fin du VIII^e siècle, il ne restera plus rien de cette floraison monastique car les Sarrasins avaient dévasté les monastères hors-des-murs et les autres qui avaient échappé à la destruction ont été ruinés par les spoliations de Charles Martel et sans doute les pillages de ses soldats. Il faudra attendre longtemps avant d'assister à la naissance d'un nouveau monachisme.

Saint Theudère fut, avec saint Clair, un illustre représentant du monachisme mérovingien à Vienne. Son action se situe au temps de l'évêque Philippe, dans la seconde moitié du VI^e siècle. C'est par la Vie de saint Theudère de Vienne (*Vita sancti Theudarii viennensis*) écrite par Adon lui-même en 870 pour les moines de Saint-Chef, que nous connaissons la biographie et l'œuvre du grand abbé.

Ce document est important par ailleurs car Adon en envoya lui-même une copie aux moines de Saint-Gall (Suisse), copie qui, n'ayant pas subi de « manipulations », peut être considérée comme un texte authentique d'Adon (18) (19).

Donc saint Theudère naquit au début du VI^e siècle dans une noble famille. Il voulut de bonne heure passer dans les ordres et, en allant vers les monastères de Lérins, il s'arrêta à Arles où il fut remarqué et gardé quelque temps par saint Césaire, évêque de la ville (502-542) qui le nomma diacre. Il se retira dans un ermitage de son diocèse natal (Vienne) puis fonda des monastères vers 560 pour les disciples qui avait été attirés par sa réputation de sainteté.

A la demande de son évêque *Philippe* (567-580 environ), il laisse la direction de son monastère de Sainte-Marie et vint s'enfermer dans une cellule du mont Quirinal (Sainte-Blandine) pour y vivre en reclus. D'après Adon, il était « chargé dans sa vie toute contemplative, d'entendre les secrets, les confidences et les misères du peuple et de présenter ses vœux au Seigneur. Le sublime ascète était là comme une sentinelle qui veillait sans cesse, au nom de Dieu, sur la cité... (Theudère) vint s'enfermer, à Vienne, dans une cellule, près de l'église Saint-Laurent (fondée par saint Sévère), sur le mont Sainte-Blandine. Il y vécut en reclus douze années » (19).

(18) Une constatation très importante a été faite par Alexandre Grospellier (en collaboration avec Mgr Charles Bellet) : l'évêque *Philippe* est désigné comme le vingt-et-unième de la liste épiscopale et non le vingt-troisième, avec Crescent et Zacharie, comme l'indiquaient les textes modifiés par Otramne.

(19) EMERY Jean, *Le diocèse de Grenoble* (o.c.), p. 257.

Il mourut en 582 et son corps fut transporté au monastère de Sainte-Marie-au-Val-Rupien qui prit ensuite le nom de Saint-Theudère puis plus tard Saint-Chef. La description par Adon des funérailles est intéressante par la mention de la basilique de *Saint-Romain du Vicus de Brenniacus* (vers Pont-Evêque actuellement) sur l'ancienne voie romaine de Vienne à Milan et jusqu'à Diémoz puis l'abbaye qui deviendra Saint-Chef.

Saint Clair (20).

Au VII^e siècle, le monastère de Saint-Marcel, bien que numériquement le moins important, avait une grande réputation grâce à une *Vita* écrite environ 250 ans après sa mort et signalée pour la première fois en 1066 par l'archevêque Léger, elle dut être écrite vers 926-946 et Pierre Cavard a estimé qu'il s'agit d'un texte sérieux.

Clair est né au début du VII^e siècle dans le quartier de Beauchamp (Bellicampus), faubourg de Vienne au sud. Il entra de bonne heure chez les moines de Saint-Ferréol sur la rive droite du Rhône (monastères griniens), devint prêtre et exerça son ministère dans le monastère de Sainte-Blandine où sa mère s'était retirée. L'évêque de Vienne qui devait être Caoalde, seul évêque nommé dans la *Vita*, le nomma abbé de Saint-Marcel. On a rapporté ses miracles et ses prophéties.

Sa mort dut se produire vers 670 dans son monastère et il fut enseveli à Sainte-Blandine. Ses restes auraient été transférés à Saint-Pierre où ils furent vénérés jusqu'aux guerres de religion, les Huguenots les brûlèrent et les dispersèrent.

Son culte s'étendit dans le diocèse de Vienne puis dans les diocèses voisins, saint Clair fut aussi l'objet d'une dévotion populaire (21).

4. — L'expansion des paroisses rurales

Aux IV^e et V^e siècles, le diocèse n'avait eu qu'une seule paroisse, celle du chef-lieu, puis les bourgs libres, les *vici*, avaient obtenu l'établissement d'une basilique avec un *presbyterium* qui constitua un collège clérical avec des prêtres, des diacres, des sous-diacres. Le ressort de cette basilique va prendre le nom de *paroisse* dans le sens actuel.

Nous avons vu que la majorité de la population rurale — les *colons*, les *serfs* — vivait sur les domaines des grands propriétaires. Les Eglises possédèrent petit à petit un grand nombre de domaines — *villae* —, les évêques établirent bientôt dans chacun d'eux un prêtre le desservant. Les autres propriétaires ruraux

(20) CAVARD Pierre, *Vienne la Sainte* (o.c.).

(21) EMERY Jean, *Le diocèse de Grenoble* (o.c.), pp. 241-243.

obtinrent de l'épiscopat la faveur de transformer leurs oratoires privés en églises paroissiales où des desservants étaient désignés par les propriétaires avec l'accord de l'évêque.

Ces deux sortes de paroisses devinrent de plus en plus importantes et nombreuses. L'ancien nom du lieu prit le nom d'un saint et devint la *paroisse* (22).

Des épitaphes de cette période attestent encore l'expansion chrétienne dans les campagnes (23), la plupart ont été décrites par Allmer et Terrebasse (24), nous signalons :

à *Aoste* — 5 épitaphes

Ingildus - morte à quatre ans et huit mois le 30 octobre 537 - encastrée dans le mur de l'église.

Theoptecunde - morte à dix ans le 26 novembre 547 - perdue.

Leudmarus - mort à quatre ans et neuf jours le 17 avril 547 - perdu.

Eusebia - vierge consacrée à Dieu - encastrée dans le mur de l'église.

Magnus - mort à trente-cinq ans le 21 octobre - fragment encastré dans le mur du jardin de la curé.

à *Saint-Laurent-de-Mure* (sans doute rattaché à Lyon)

Une épitaphe anonyme après 547 — encastrée dans le mur extérieur de l'abside de la nouvelle église.

Deux inscriptions : *Arcadius*, prêtre et *Viliaric* mort à 85 ans.

Un débris d'épitaphe. Ces trois dernières inscriptions ont été replacées sur le mur extérieur de l'abside.

à *Tourdan*

Une inscription de *Gundiisclus* mort à 79 ans le 17 janvier 547 - au Musée du Cloître de Saint-André-le-Bas à Vienne.

Une épitaphe d'*Adica* morte à six ans et cinq mois - encastrée contre le mur de façade de l'église.

Une épitaphe de *Matrona*, vierge consacrée, morte à 32 ans - encastrée à côté de l'autre.

à *Saint-Jean-de-Bournay*

Une intéressante inscription - *Caran* (?) - mort à 22 ans le 30 avril 562 - sur le mur extérieur de l'église.

Une inscription perdue - *Teodemodos* - mort à 41 ans un 24 décembre.

à *Luzinay*

Une épitaphe - *Bertefrida* - morte à 9 ans environ - au Musée du Cloître Saint-André-le-Bas (Vienne).

Une épitaphe - *Burgundio* - mort à 33 ans sous *Dagobert* en 629 (au même musée).

(22) LOT Ferdinand, *Naissance de la France* (1948), p. 242.

« La Révolution de 1790 lui donnera une consécration d'honneur en lui conférant le nom prestigieux de *commune*. L'achèvement de la constitution de la paroisse au cours de l'ère mérovingienne est sans doute le grand fait de l'histoire de cette triste période de notre histoire et il est de première importance. »

(23) EMERY Jean, *Le diocèse de Grenoble* (o.c.), (1960-1970), pp. 226-233.

(24) ALLMER et TERREBASSE, *Inscriptions de Vienne*, t. IV.

à *Chavanoz*

Un fragment d'épithaphe - *Agapius* mort à 85 ans le 1^{er} janvier 608.

à *Saint-Antoine*

Deux épithaphe - *Aselus*, fils de *Donatus*, avec une croix et un paon ;
Justus avec un chrisme entre deux palmes.

à *La Côte-Saint-André*

Une inscription sur un marbre - *Dulcitus* mort à 7 ans et 23 jours - au musée du Cloître de Saint-André-le-Bas (Vienne).

à *Eyzin*

Une épithaphe - anonyme morte à 61 ans — sur paroi intérieure de l'église actuelle.

Une épithaphe - *Terencius* (ou *Fedencius*) - encastrée dans le mur du château.

à *Pact*

Une épithaphe - *Valerinus* mort à 21 ans - au Musée Dauphinois (Grenoble).

Une épithaphe très abîmée conservée à *Pact*.

5. — La liste épiscopale viennoise depuis les origines jusqu'à la fin des Mérovingiens (25) (26).

● *L. Duchesne*, dans « *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* », tome I (1894), considérait comme exacts les noms des évêques et leur ordre de succession de la liste épiscopale de la *Chronique* « transmise » d'Adon archevêque de Vienne (860, † 875), mais il rejetait les notes chronologiques. Il n'était pas possible en effet de confondre le premier évêque Crescent avec

(25) Les sources bibliographiques modernes :

— CHEVALIER Ulysse, « Notice chronologico-historique sur les Archevêques de Vienne », dans *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, t. III, pp. 214-229 (1879).

— GROSELLIER Alexandre, « Mélanges d'hagiographie dauphinoise », dans *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, t. XX (1900), pp. 5, 57, 169 ; t. XXI (1901), p. 74.

— CAVARD Pierre, *Vienne la Sainte* (1939), pp. 113-118 ; *Saint Didier, évêque de Vienne et martyr* (1957) (dans *Bull. Soc. Amis de Vienne*, 1973, 3^e trim., pp. 13-46).

— PERROSSIER Cyprien, « Recherches sur les évêques originaires du diocèse de Valence », dans *Bull. Soc. d'Archéol. et de Statist. de la Drôme*, t. XIII (1879), t. XIV (1880), t. XV (1881).

— PELLETIER André, *Vienne Gallo-Romaine au Bas-Empire* (1974).

— EMERY Jean, *Le diocèse de Grenoble - Essai d'histoire religieuse (des origines à 794)*, (1960-1970).

Ce dernier livre est le seul ouvrage récent comprenant les listes commentées des évêques de Vienne, de Grenoble, Lyon, Die, Valence, Gap et Belley.

Avant de le connaître, nous avions établi une liste de Vienne qui s'écartait peu de celle ci-dessus. Après le bien que nous avons dit de cet ouvrage nous avons adopté la liste de Jean Emery en renvoyant les lecteurs à son texte pour les discussions et les critiques.

(26) La « *Hierarchia Catholica Medii Aevi* », publiée à Padoue à partir de sources vaticanes ne commence qu'au XIII^e siècle (tome I, 1913).

un disciple, de même nom, de Paul que l'apôtre signale avoir été en Galatie (Gaulc ?) dans sa deuxième épître à Timothée. Pour répartir seize noms en l'espace de quatre siècles il eût fallu allonger démesurément la durée de ces évêchés.

Comme Adon disposait alors de documents importants, Duchesne estimait qu'il n'avait pas pu commettre des erreurs aussi grossières et que c'était intentionnel de sa part.

Alexandre Gropellier dans une étude très documentée démontra qu'Adon n'était pas responsable des falsifications dans la chronologie ni même dans la nomenclature et que les deux premiers évêques de la chronique « transmise » — Crescent et Zacharie — n'ont jamais été évêques de Vienne.

L'évêque Otramne (875, † 885) successeur d'Adon, compte tenu des événements ecclésiastiques et politiques sous son évêché, de sa conduite et de son caractère, serait vraisemblablement l'auteur de certaines pièces apocryphes (certains « faux privilèges de Vienne ») et des manipulations des textes initiaux d'Adon (27) (28).

1. *Saint Martin* (Martinus) — semble bien être le premier évêque de Vienne dont nous sachions le nom. Il vécut vers la fin du III^e ou au début du IV^e siècle puisque son successeur est mentionné en 314.

2. *Saint Vère I* (Verus). — C'est le premier évêque de Vienne signalé au Concile d'Arles en 314 qui se réunit après l'Edit de Milan (314) où fut autorisé le christianisme par l'empereur Constantin.

3. *Saint Just* (Justus). — On ignore tout de lui, son évêché se situe dans la première moitié du IV^e siècle.

4. *Saint Denys* (Dionysius). — Vers le milieu du IV^e siècle.

5. *Saint Paracode* (Paracodes). — Un peu après le milieu du IV^e siècle.

6. *Saint Florent* (Florentinus, Florentius, Floretus). — Assista au Concile de Valence (374). Contemporain de saint Martin de Tours.

7. *Saint Lupicin* (Lupicinus). — Entre 374 et 398/400. Il est vraisemblable qu'il fonda la première basilique des Apôtres (Saint-Pierre) que terminera son successeur à la place de la « memoria » élevée primitivement sur le tombeau de Zacharie — un martyr viennois — par saint Martin.

8. *Saint Simplide* (Simplides, Simplicius). — Fin du IV^e siècle. Présent au Concile de Turin en 398 où il défendit les droits de son Eglise contre les prétentions d'Arles — le pape Zozime, dans sa lettre de 417 attribua à Arles la primauté absolue sur la province de Vienne contrairement aux décisions de Turin. Simplide refusa de reconnaître la nouvelle situation.

9. *Saint Paschase* (Paschasius). — Dans le deuxième quart du V^e siècle entre 425 et 440. Contemporain de *saint Sévère* de Vienne et de *saint Germain d'Auxerre* (+ 448). C'est sous son évêché qu'il semble y avoir eu la translation dans la basilique de Saint-Romain-d'Evêque (Pont-Evêque) des trois Doms (trois martyrs viennois).

(27) CAVARD Pierre, *Vienne la Sainte* (1939), pp. 112-118.

(28) GROPELLIER Alexandre, o.c.

10. *Saint Claude* (Claudius). — Conciles d'Orange (441) et de Vaison (442) présidés par l'évêque d'Arles, Hilaire.

11. *Saint Nectaire* (Nectarius, Nectarus). — Entre 443 et 449.

12. *Saint Nizier* (Niceta, Nicetas, Nicetus, Nicetius). — Au milieu du v^e siècle. Mentionné le 22 août 449 dans une lettre du pape Léon I^{er} aux évêques de Gaule. En 450 il envoie des députés au pape pour se plaindre du métropolitain d'Arles qui avait usurpé des droits de Vienne. C'est un épisode de la querelle entre Vienne et Arles. Léon I^{er} trancha provisoirement en attribuant à l'évêque de Vienne le titre de métropolitain avec, sous sa juridiction, les évêchés de Grenoble, Valence, Tarentaise et Genève. On lui attribue la construction à Vienne de l'église de Saint-Martin (de Tours) où il aurait été enseveli.

13. *Saint Mamert* (Mamertus). — 463-475 environ. En 463 il ordonna un évêque pour Die bien que ce diocèse ait été attribué à Arles, comme nous venons de le voir — les remous qui s'ensuivirent sont mentionnés dans deux lettres du pape Hilaire (463 et 464). Présent au Concile d'Arles de 473. Il baptisa saint Avit, le futur métropolitain de Vienne.

Son nom est surtout attaché à l'institution des Rogations après l'occupation de Vienne en 468 par les Burgondes. Il fit rebâtir la basilique Saint-Ferréol sur la rive droite du Rhône (sur le territoire actuel de Saint-Romain-en-Gal) et y fit transporter les reliques des martyrs Ferréol et Julien. Autour de cette nouvelle basilique saint Mamert créa les monastères « griniens » qui se développèrent considérablement jusqu'à leur destruction par les Sarrasins. L'église des Apôtres (Saint-Pierre) entre dans l'histoire car elle fut le but de la première procession des Rogations et saint Mamert y fut enseveli, son sarcophage s'y trouve encore. Comme nous l'avons déjà dit, nombre de ses successeurs y furent ensuite ensevelis, ce qui fit de Saint-Pierre la basilique la plus sainte de Vienne.

14. *Saint Isice I^{er}* (Isicius, Hesychius). — De noble origine il fut sénateur d'abord, marié et père de quatre enfants dont saint Apollinaire, évêque de Valence et saint Avit qui fut son successeur à Vienne vers 475. Il mourut vers + 490 et fut enterré à Saint-Pierre.

15. *Saint Avit* (Avitus). — Alcimus Ecditius Avitus naquit vers 450, fils de Isice et de Audentia. Nous avons déjà signalé au Livre I ses études sérieuses à Vienne, peut-être sous la direction du rhéteur Sapaudus. Il se maria et eut des enfants. Par son œuvre littéraire très importante on reconnaît un « représentant parfait de l'épiscopat lettré et aristocratique ». Homme du passé par sa culture, sa formation, son expérience, il sut en grand homme d'Eglise, s'adapter à la nouvelle situation créée par les invasions barbares. Il s'efforça de lutter contre l'hérésie « arienne » et œuvra sans relâche pour la conversion des Burgondes. Son rôle politique fut immense tant sur le plan régional que « national » (la Gaule) et même international (l'Empire d'Orient).

Il fut l'un des plus grands hommes de son temps.

Elu évêque sur le siège de Vienne avant 494, on situe sa mort vers 518. Il fut enseveli dans l'église des saints Apôtres (Saint-Pierre). Son tombeau a disparu ainsi que son épitaphe, mais celle-ci a été citée (29) et traduite (30).

(29) CHORIER Nicolas, *Antiquités de Vienne* (2^e éd. 1828), p. 314.

(30) EMERY Jean, *Le diocèse de Grenoble* (o.c.), p. 183 et p. 380.

16. *Saint Julien* (Iulianus). — fut le témoin de la fin du royaume burgonde et de l'établissement de la royauté franque. Présent au sixième Concile de Lyon (entre 518 et 523) et au Concile d'Orléans (533) assemblé par Childebert. Il serait mort peu après.

17. *Saint Domin* (Domninus, Domnius, Domnus). — Connue par son épitaphe (30) qui célèbre ses vertus, et surtout sa charité envers les pauvres et les prisonniers, peut-être les Burgondes captifs des Francs après la défaite de Godomar en 533. Mort avant 537 et enseveli à Saint-Pierre.

18. *Saint Pantagathe* (Pantagathus). — D'après Cavard (31) : « Issu d'une noble race, il s'était, dans la prime fleur de son âge distingué parmi les meilleurs par ses qualités intellectuelles. Son épitaphe rapporte qu'il brillait dans la poésie et l'éloquence... Puis il s'était marié et vivait heureux au milieu de ses enfants... Il était alors au service des princes avec le titre de questeur. Enfin, à soixante ans, il est appelé à l'épiscopat et il gouverne pendant cinq ans l'Eglise de Vienne. C'est dans cet intervalle qu'il prend part au Concile d'Orléans de 538 ».

Il mourut vers 540-541 (avant 549) et fut inhumé dans l'oratoire de Saint-Georges. Son corps fut exhumé et reconnu en 1250 par des cardinaux envoyés par Innocent IV, ainsi que les restes des saints Zacharie, Naamat et Ethère.

Sur son épitaphe existant encore au temps de Jean le Lièvre (XVII^e siècle), on pouvait lire : « Ici donc, reposent au tombeau les restes d'un saint, le vénérable Pantagathe, bon pontife. Sa vie fut distinguée par deux sortes d'honneurs : l'éclat des fonctions civiles, la puissance de la fonction sacrée. Par décision royale, il ceignit l'écharpe des *questeurs*, étant un grand par la naissance... » (32).

19. *Saint Isice II* (Ysicius, Hesy chius). — Se rattachait sans doute à la même famille que Isice I, le père d'Avit. Il fut d'abord questeur puis évêque. Présent aux conciles nationaux d'Orléans (549) et de Paris (552). Sa sœur, Marcella, fit graver sur son tombeau un petit poème en guise d'épitaphe : « Il avait réussi à rétablir la paix entre les citoyens de sa ville ou de son diocèse, déchirés par de *furieuses discordes*. Computiste et musicien, il était versé dans l'art de calculer les nombres et de distinguer les rythmes. Aussi zélé que savant... Il mourut dans sa soixante-dixième année et son corps fut enseveli dans la basilique des Apôtres près du sépulcre de Saint Avit » (33).

Il serait mort vers 552.

20. *Saint Naamat* (Namatius, Naamatius, Naamatus). — + 559. D'après Pierre Cavard (33) : « Il a été choisi dans le même milieu social que son prédécesseur. Noble et de race antique, il a d'abord exercé une magistrature provinciale, celle qui était dévolue aux *comtes*, mais il jouissait en même temps du titre de *patrice*, dignité impériale qui s'était perpétuée dans le royaume burgonde et qui ne pouvait échoir qu'à un Romain (Gallo-Romain) d'origine. Il avait été marié. Sa femme se nommait Euphrasia et Venance Fortunat (530-609) poète et évêque de Poitiers, a composé pour elle une épitaphe... Plus tard, il passe du gouvernement des cités à celui d'un diocèse : il est élu évêque de Vienne... ». Grâce à son épitaphe, on

(31) CAVARD Pierre, *Vie de saint Didier* (o.c.).

(32) EMERY Jean, *Le diocèse de Grenoble* (o.c.), p. 383.

(33) CAVARD Pierre, *Saint Didier* (o.c.), pp. 14-15.

sait qu'il est né en 486 et mort le 17 septembre 559 à l'âge de 73 ans. C'est au temps de Namatius que celui qui deviendra saint Didier, vint se fixer à Vienne. Sa sépulture était à l'église des Apôtres où son corps fut transféré comme celui de saint Pantagathe.

Son *épitaphe* transcrite par Chorier (*Antiquités de Vienne*, p. 295-296) et Charvet (*Histoire de l'Eglise de Vienne*, p. 632-633) a fait l'objet d'une étude par Allmer et de Terrebasse (34), il y est dit en particulier (35) :

« Quand il rendait la justice aux villes qu'il administrait, il a prononcé maintes fois les sentences les plus justes, inspirées par la piété. On le nommait *patrice, chef et gouverneur du pays...* ».

On a pensé que ce serait le même personnage illustre, Namatius, qui souscrivit parmi les laïcs avec Pantagathus et le patrice Libere au Concile d'Orange en 529, donc avant d'être élu évêque de Vienne.

21. *Saint Philippe* (Philippus). — La série d'épitaphes de ses prédécesseurs s'interrompt avec lui, ce qui nous prive de renseignements sur ses antécédents.

Dans la chronique « transmise » de saint Adon, il était le 23^e évêque de Vienne, mais on sait que cette chronique fut « manipulée » par son successeur Otranne. D'ailleurs un autre texte, considéré comme authentique, de saint Adon : Vie de saint Theudère, place saint Philippe à la 21^e place. Il assista à deux conciles : de Lyon (567 ou 570), de Paris (573), il signa en tête dans celui de Paris conjointement avec le Métropolitain d'Arles.

Il a établi *saint Theudère*, abbé, dans la fonction de pénitencier de l'Eglise de Vienne. Philippe a obtenu du roi Gontran la confirmation à l'Eglise de Vienne de la possession du monastère de *Saint-André-le-Bas* qui venait d'être fondé en 570 grâce à la générosité d'un grand magistrat viennois *Ansemundus*, peut-être d'origine burgonde.

22. *Saint Evance* (Evantius, Evantus). — Présent aux conciles de Mâcon (581), de Lyon (583), de Valence (584), de Mâcon (585). Mort le 3 février 586 d'après Grégoire de Tours.

23. *Saint Vère II* (Verus). — « Le roi Gontran, substituant sa volonté personnelle aux formes canoniques d'élection, donne pour successeur à Evantius — mort en 586 — le prêtre Verus, qui était de race sénatoriale ».

« Verus est encore plus effacé qu'Evantius et l'on n'aurait rien trouvé à dire de lui s'il n'avait enfin ouvert à *Didier* la carrière ecclésiastique en lui conférant le diaconat » (36).

Il meurt sous le règne de Childebert (593-596) un 13 janvier.

24. *Saint Didier* (Desiderius). — Evêque à partir de 594-596 donc sous Childebert II qui succéda à Gontran (593). Lettres du pape Grégoire-le-Grand en 596, 599, 601. Nous avons décrit la lutte qui l'opposa à la reine *Brunehaut* à qui il reprochait sa vie de débauche et de violence. Retour sur son siège de Vienne après son exil. Mort de Didier sauvagement assassiné en 607 à Prisciniacum (Saint-Didier-sur-Chalaronne). Transport de son corps à Vienne et inhumation à Saint-Pierre vers 613/614.

25. *Saint Domnole* (Domnolus, Domnulus, Donnolus). — Déjà évêque de Vienne pendant l'exil de Didier, il lui succéda à sa mort en 607. Concile de Paris en 614. Se dévoue pour le rachat des captifs. Mort après 618.

(34) ALLMER et DE TERREBASSE, *Inscriptions de Vienne*, t. V, pp. 89-98.

(35) EMERY Jean, *Le diocèse de Grenoble*, (o.c.), pp. 387-388.

(36) CHARVET Claude, *Histoire de la sainte Eglise de Vienne* (o.c.).

26. *Saint Ethère* (Etherius, Aetherius). — Vivait sous Clotaire II. Mort vers 625 et inhumé à Saint-Georges. Ce serait lui (ou saint Domnole) qui aurait présidé après 613 au transfert des restes de saint Didier.

27. *Saint Clarent* (ou Clarence, Clarentius). — Evêque de Vienne entre 625 environ et 627.

28. *Saint Sindulphe Landolène* (Sindulphus, Syndulphus, Landolenus). — Présent au Concile de Clichy (626 ou 627), puis en 636 à Clichy encore (là il signe sous le double nom alors qu'ailleurs il signa sous l'un ou l'autre nom), au Concile de Chalon-sur-Saône (650). Mort un peu après 650.

29. *Saint Edicte* (ou Ediste, Edicius, Edictus, Eodicius, Hecdicus, Hecdicius). — Evêque entre 650 et 654 mais peu de temps.

30. *Saint Caoalde* (ou Caldéode, Chaoaldus, Caldeodus, Caoldus, Caldeoldus). — Signa au bas d'un diplôme de Clovis II (654 ou 653), au privilège de Bertefried (le 6 septembre 664) à Chalon-sur-Saône. Cité dans la vie de saint Clair : « ... un homme zélé et agréable à Dieu, appelé Caoalde, gouvernait l'Eglise de Vienne ». Il y avait beaucoup de monastères comme nous l'avons dit. Il choisit certainement *saint Clair* comme abbé de Saint-Marcel. Mort entre 665 et 670.

31. *Saint Dodolène* (ou Dodolin, Dodolenus, Dodolinus, Dadolinus...). — Il est l'un des quatre évêques qui ont siégé entre Caoalde et Blidramne (en fonction en 680).

32. *Saint Bobolin* (ou Bobolène, Bobolenus, Bobolinus, Bobonus, Bobo...). — Vers 670 (?).

33. *Saint Georges* (Georgius, Georgus). — Mort entre 664 et 677 ; enseveli à Saint-Pierre.

34. *Saint Déodat* (Deodatus). — Mort entre 678 et 680/683.

35. *Saint Blidramne* (Blidramnus, Blidrannus...) — Cité dans deux lettres du 15 septembre, 677 ou 679 ou 680 et de juin 683, au Concile d'Autun en 678 où fut condamné et déposé saint Léger. Mort vers 691 ou 708.

36. *Saint Agrat* (Agratus). — Entre fin VII^e et début VIII^e siècle vers 691 ou 708. Fut honoré à Saint-Pierre.

37. *Saint Eoalde* (Eoaldus, Caoldus, Coaldus...). — D'une famille apparentée aux Mérovingiens. Il fit construire dans la cité un « édicule en forme de crypte » en l'honneur des martyrs thébéens, Maurice et ses compagnons, nous en reparlerons (vers 718). L'église épiscopale fut consacrée à l'endroit même où elle était depuis l'antiquité et elle prit dès ce moment le nom de *saint Maurice* à la place du vocable des Macchabées qu'elle portait depuis longtemps. Il souscrivit à la fondation de l'abbaye de Novalaise par Abbon, gouverneur de Maurienne, privilège du 30 janvier 726. Son épiscopat aurait dû commencer au début du VIII^e siècle.

38. *Saint Austrebert* ou Austrobert (Austrobertus). — Elu en 726 sous l'empereur d'Orient, Léon III. Fut enterré dans sa villa de Vilidiacum, près de la Seinc. Cet éloignement a fait penser qu'il s'était retiré dans ce domaine à la fin de sa vie en abandonnant son Eglise qui avait été ruinée par les Sarrasins et les Francs. Mort avant 741.

Austrebert est le dernier de la série ininterrompue des anciens évêques de Vienne ayant joui d'un culte officiel dans leur Eglise — trois autres s'y ajouteront : Barnard, Adon et Thibaut.

CHAPITRE IV

LES EDIFICES RELIGIEUX

Si Vienne fut dépourvue de toute importance politique pendant la période mérovingienne, c'est par son Eglise et ses évêques qu'elle appartient encore à l'histoire. Nous venons de voir le développement considérable de cette Eglise sur le plan spirituel et sur le plan temporel. Les églises et les monastères de l'époque burgonde se développèrent considérablement, d'autres furent créés.

1. — L'église cathédrale

Dédiée depuis sa fondation aux *saints Macchabées*, le culte de saint Maurice y avait été instauré sans doute depuis saint Avit († 518). Ce grand prélat avait inauguré, à la demande, du roi burgonde Sigismond, à Saint-Maurice-d'Agaune (Saint-Maurice-en-Valais - Suisse) un monastère à la mémoire des martyrs de la légion thébéenne et de leur chef Maurice. Peut-être en signe de reconnaissance de l'aide qu'il lui accorda, les chefs de l'abbaye donnèrent-ils des reliques à Avit.

Quoi qu'il en soit ce culte « s'adressait à la légion thébéenne en général et surtout à saint Maurice honoré alors en tant que patron du royaume de Bourgondie dont Vienne était, pour ainsi dire, une des capitales » (37). L'Eglise de Vienne put dès lors recevoir dons et legs, conjointement avec les Macchabées.

Mais c'est plus tard, au début du VII^e siècle que le nom de saint Maurice commence à être associé à celui des Macchabées dans le patronage de la cathédrale. Il en est fait mention dans le testament de saint Didier donnant sa villa de Feyzin à l'Eglise de Vienne. De même la vie de saint Clair en fait mention explicite.

Il faut attendre le début du VIII^e siècle, exactement en 718, sous l'évêque Eoalde, pour voir officiellement le vocable de *saint Maurice* en remplacement des Macchabées. Cette date correspond à la translation à Vienne, par l'évêque Eoalde, de reliques importantes des martyrs d'Agaune et tout spécialement du « chef » de saint Maurice qui va faire la gloire de la cathédrale de Vienne pendant plusieurs siècles. Il est encore au trésor de Saint-Maurice.

Pour recevoir dignement ces reliques, Eoalde, fit bâtir près de l'église des Macchabées et en connexion avec elle un petit édifice voûté (37) (38).

(37) CAVARD Pierre, *La Cathédrale de Vienne*, MS-2 J 555 (1955), pp. 10-11.

(38) CAVARD Pierre, *Vienne la Sainte* (1939), p. 130.

« En ce temps-là, écrit Adon dans sa chronique, le saint évêque *Eoalde* accrut le patrimoine de l'Eglise de Vienne. Il était en effet apparenté aux rois des Francs. C'est lui encore qui fit construire dans la cité, en l'honneur des bienheureux martyrs thébéens Maurice et ses compagnons, un édicule en forme de crypte : il y déposa une notable quantité de reliques, soit de ces martyrs, soit d'autres. Et c'est depuis lors que les biens de l'Eglise sont inscrits au nom de Saint-Maurice, tandis que d'antiquité l'église majeure et ses revenus et les offrandes des fidèles étaient dédiés en l'honneur et sous le nom des Sept-Frères-Macchabées ».

Cette crypte, chapelle souterraine, avait dû être aménagée sous l'abside de la cathédrale pour donner plus de prestige à l'Eglise de Vienne. Cette coutume se généralisa, il y eut de nombreux exemples. A notre connaissance, rien n'a été retrouvé de cette crypte lors des fouilles place Saint-Paul.

Peu à peu l'église porta le seul titre de Saint-Maurice et définitivement à partir du début du IX^e siècle.

Parmi les autres reliques qu'*Eoalde* avait rassemblées, Adon signala des cheveux de saint Paul (reçus du pape Jean), des fragments d'éponge de la Passion (par le pape Constantin) ainsi que des vêtements du Seigneur, des chaînes des apôtres, des cendres de saint Jean-Baptiste, mais ces reliques sont moins sûres.

2. — Saint-Pierre (des Apôtres ou)

Dans la charte de fondation de Saint-André-le-Bas en 570 par *Ansemond*, celui-ci signale qu'il a restauré l'église édifiée en l'honneur de saint Pierre, au Beau-Champ, hors la porte de la cité. Ces travaux avaient été exécutés « afin que selon notre pouvoir (*Ansemundus*), les ossements des saints de Dieu qui étaient soit dans l'église, soit au dehors, aient un lieu de repos » (39).

« Ce travail consista essentiellement en aménagements intérieurs. *Ansemond* fit construire une sorte de revêtement interne, doublant les murs de la basilique sur trois côtés. Pour ce faire, on a appliqué contre le mur primitif des piliers de maçonnerie, entre lesquels sont tendus de grands arcs dont les claveaux sont parfois entourés d'un rang de briques. Devant les piliers sont dressées des colonnes réunies par une dalle d'imposte. On obtient ainsi une série de niches, se succédant sur les trois faces de l'église, et exactement adaptées aux sarcophages de pierre qu'elles abritaient » (40).

Les colonnes de marbre et les dalles d'imposte seraient des pièces romaines de réemploi, provenant peut-être de l'*Odéon*. Par

(39) CAVARD Pierre, *L'Abbaye de Saint-Pierre à Vienne*, MS-2 J 556 (1958).

(40) EMERY Jean, *Le diocèse de Grenoble* (o.c.), pp. 215 et suite.

contre les chapiteaux des colonnes et ceux des arcosolia sont de cette époque et sont dérivés du corinthien. Les murs de la sacristie carrée à gauche de l'abside seraient aussi de la même époque.

D'après Pierre Cavard : « L'église de Saint-Pierre, si l'on ne considère que ses murs latéraux et sa façade occidentale, est le plus ancien des monuments religieux qu'ait conservé la France » (41). Les archéologues contemporains seront peut-être moins affirmatifs.

La chapelle de *Saint-Georges* qui jouxtait Saint-Pierre a été mentionnée, vers le milieu du VI^e siècle, comme lieu de sépulture de l'évêque Pantagathe, d'autres évêques y seront aussi ensevelis : Ethère, Bernon. Une épitaphe du diacre Romanus, mort après 541, y a été trouvée. Nous avons déjà parlé de cette chapelle à la période burgonde.

On a décompté vingt-huit *inscriptions* entre le V^e et le VIII^e siècle provenant du monastère Saint-Pierre (42).

Au VII^e siècle, le monastère de Saint-Pierre atteint son apogée. D'après l'auteur de la vie de saint Clair, il y avait cinq cents moines, c'était le plus important des monastères viennois. Comme nous l'avons déjà signalé le passage des Musulmans et surtout des Francs de Charles Martel ruinèrent Saint-Pierre qui ne se releva que bien plus tard.

3. — Saint-Pierre-de-Crappum (43)

Cette église n'a été mentionnée qu'une fois dans un acte de 842, elle aurait été construite avec les matériaux des murailles romaines à proximité. Deux épitaphes chrétiennes du VI^e siècle y ont été découvertes, ce qui date l'église.

On sait peu de chose de cette église mais au XIII^e siècle s'élevait sur le mont Crappum le *prieuré de Saint-Just* (chanoines réguliers) qui devait son nom sans doute de celui de l'évêque de Lyon, saint Just, ancien diacre de Vienne. Ce prieuré donna son nom au mont *Crappum* qui devint le mont Saint-Just.

Nous retrouverons ce prieuré lors des difficultés entre le dernier dauphin indépendant Humbert II et l'archevêque de Vienne.

4. — Les monastères griniens (d'après le nom du propriétaire du lieu)

Ces monastères comprenaient d'après le biographe de saint Clair les deux monastères de la rive droite du Rhône, Saint-Ferréol et Sainte-Colombe et quatre cents moines y vivaient.

(41) CAVARD Pierre, *Images de Vienne*, pp. 24-25.

(42) CAVARD Pierre, *L'Abbaye de Saint-Pierre de Vienne* (o.c.), pp. 21-24.

(43) CAVARD Pierre, *Vienne la Sainte* (o.c.), pp. 171-172.

Dans le Livre I, « Vienne sous les Burgondes » (p. 104), on a déjà indiqué la création au v^e siècle du *monastère de Saint-Ferréol* par saint Mamert et son grand développement sous l'impulsion de saint Avit.

Le *monastère de Sainte-Colombe* aurait été fondé plus tard au vi^e ou au début du vii^e siècle.

Deux autres monastères griniciens ont été signalés par Pierre Cavard (44) :

— *Saint-Jean* situé à 1 à 2 kilomètres au sud de Sainte-Colombe sur la route d'Ampuis, son église aurait subsisté jusqu'aux guerres de religion ;

— un dernier monastère situé à Saint-Cyr, au licudit, Cumelle.

Tous ces monastères furent dévastés vers 730 par les Sarrasins.

5. — Les monastères de Saint-Léonien

Nous avons déjà parlé de celui de *Saint-Pierre*, l'autre est :

— *Saint-André-le-Haut* (déjà signalé au Livre I, p. 117, 118) était désigné « ad Apostolos » et plus communément Saint-André.

Aucun document ne signale des changements importants sous les Mérovingiens, on sait seulement que durant la deuxième moitié du vi^e siècle, l'abbesse fut *Eubone*, sœur d'Ansemundus, fondateur de l'autre Saint-André. Au milieu du vii^e siècle il y avait une centaine de moniales.

— *Sainte-Blandine* (déjà signalé au Livre I, p. 105) aurait été fondé par saint Léonien mais cela est discutable. Il se trouvait sur le mont Quiriacum qui prit son nom, il était destiné à recevoir des veuves qui voulaient se consacrer à la vie monastique.

Nous avons déjà vu que *saint Clair*, déjà prêtre, vint y exercer des fonctions avant de devenir abbé de Saint-Marcel.

Très florissant au vii^e siècle, ce monastère fut ruiné au cours des guerres avec les Sarrasins. L'église ne fut rebâtie qu'à la fin du ix^e siècle par l'évêque Bernoin.

Le nom de sainte Blandine est lié à la tragédie de l'an 177 et au souvenir des chrétiens de Vienne et Lyon martyrisés à Lyon. La tradition et l'Église de Vienne ont fait de Blandine une Viennoise ce qui n'est pas indiqué par le célèbre et unique document rapportant ces événements. Néanmoins, comme nous le verrons, l'église de Sainte-Blandine jouera un rôle important le *Jour de la Fête des Merveilles* qui rappelait chaque année le souvenir de ces martyres.

(44) CAVARD Pierre, *L'Abbaye de Saint-Ferréol* (o.c.), pp. 22-23.

6. — Saint-Marcel

Ce monastère est particulièrement important par son illustre abbé, *saint Clair*, nommé par l'évêque Caoalde, dont nous avons déjà parlé au Livre I. Sa réputation fut immense alors par ses « guérisons miraculeuses » dont il est resté quelque chose jusqu'aux temps actuels. Il a prophétisé — d'après son biographe — les invasions sarrasines et la ruine de l'Eglise.

7. — Saint-Martin

Au VII^e siècle, il y avait cent cinquante moines.

8. — Saint-Gervais-et-Protais

Comportant cinquante moines au VII^e siècle, ce monastère sera ruiné par les Sarrasins au VIII^e siècle et ne se relèvera qu'à la fin du XI^e siècle.

9. — Les autres églises et monastères

déjà signalés au Livre I.

— *Saint-Nizier* du nom de l'évêque de Vienne au V^e siècle. Il eut quarante moines au VII^e siècle.

Ce serait le « *monastère du milieu* » dont parlera un diplôme de Louis le Pieux de 815. Il devait être situé entre la rue de Pérollerie (Pérouillère) et le quartier de la Boucherie (rue Teste-du-Bailler), c'est-à-dire à peu près à mi-hauteur entre les deux Saint-André.

— *Saint-Jean-Baptiste* avait cinquante moines au VII^e, il disparut après le VIII^e siècle jusqu'au XI^e siècle (voir le Livre I). Le baptistère de la cathédrale s'appelait aussi Saint-Jean-Baptiste (Saint-Jean-les-Fonts).

— *Saint-Vincent* avait la même importance que son voisin ci-dessus. Trois épitaphes y furent trouvées (45).

— *Saint-Symphorien-d'Arpod* date de la période de la grande expansion des monastères griniens. D'après Pierre Cavard, cette église monastique se trouvait sur le grand chemin de Vienne à Lyon au nord de la rivière de Leveau, au lieudit de « la Réclusière » dans le territoire d'Arpod (46).

(45) CAVARD Pierre, *Vienne la Sainte* (2^e édit., 1977), p. 120, p. 124.

(46) CAVARD Pierre, *L'Abbaye de Saint-Ferréol* (o.c.), pp. 34-35.

— *Les fondations de saint Theudère* († vers 582) sous l'épiscopat de *Philippe* (567-580). Avant d'être appelé par son évêque comme intercesseur du peuple et grand pénitencier et de se retirer dans une cellule des monts Pipet ou Sainte-Blandine, on sait par Adon, qui a écrit sa biographie, qu'il fonda un ermitage dédié à saint Eusèbe de Vercueil et trois monastères (47) dont certains étaient aux abords de Vienne.

L'ermitage de Saint-Eusèbe devait se situer à la récluserie d'Arpot ou du Mont-Rozier, mais ne fait-il pas double emploi avec *Saint-Symphorien-d'Arpot* ?

Le monastère de Sainte-Marie du val Rupien prendra le nom de *Saint-Theudère* puis de *Saint-Chef* (près de Bourgoin). On ne sait rien de ses premiers développements. Il faut attendre la fin du IX^e siècle pour en trouver mention.

Le monastère de Saint-Symphorien-sur-Gère, dédié à saint Symphorien chrétien martyr d'Autun, aurait été construit à *Saint-Symphorien-de-Marc* sur la commune de Villeneuve-de-Marc, un hameau se nommerait encore *San-Saphorin*.

Le monastère de Saint-Pierre d'Alarone a été situé sur le mont Arnaud à Vienne mais il serait plus sûr de le localiser au sud de *Saint-Chef* sur le plateau de Marchy.

Nous avons vu, Livre I page 112, que la cellule de reclus où se retira saint Theudère se trouvait dans la petite chapelle *Saint-Laurent* construite par saint Sévère († vers 450) à la montée de *Pipet-Sainte-Blandine*.

Pendant la période mérovingienne, il n'y a rien de spécial à dire à propos de *Saint-Sévère*, *Notre-Dame-d'Outre-Gère*, *Saint-Romain-d'Évêque*, *Notre-Dame-la-Vieille*.

10. — **Saint-André-le-Bas**

C'est la grande création nouvelle des temps mérovingiens et par une chance exceptionnelle, sa charte de fondation est venue jusqu'à nous, c'est la plus ancienne et la seule concernant la création d'un monastère viennois (48) (49).

● Cette *charte de fondation* nous est parvenue dans une copie du XIII^e siècle qui fut conservée aux archives de la Cathédrale et incorporée au Cartulaire de *Saint-Maurice* où Baluze l'a trouvée. Cette copie est malheureusement défectueuse et Pierre Cavard en a fait une étude critique. Voici sa traduction :

(47) EMERY Jean, *Le diocèse de Grenoble* (o.c.), pp. 256-263.

(48) CAVARD Pierre, *Images de Vienne* (o.c.), pp. 28-29.

(49) CAVARD Pierre, *L'Abbaye de Saint-André-le-Bas*, M 407 (1949), pp. 2-12.

« A dame Remilla, dite Eugénia, notre fille, Ansemundus et sa chère Ansleubana.

« Personne n'ignore comment (au su) du noble Sénat viennois, nous avons transféré nos biens (à l'église mère) et à toi, afin que, selon le vœu que nous avons fait à Dieu, tu bâtisses en vue de notre sépulture une église en l'honneur de l'apôtre saint André. Ainsi avons-nous fait précédemment en l'honneur de saint Pierre, au Beau-Champ, hors la porte de la cité (afin que), selon notre pouvoir, les ossements des saints de Dieu qui étaient soit dans l'église soit au dehors aient un lieu de repos. Nous te donnons à cet effet tout le courtil qui dépend de notre hérédité et qui est situé non loin du lieudit de Mars, tout ce que nous possédons par droit d'héritage dans la cité et au dehors, et tout ce qui nous appartient par dispositions légales, pour que tu y établisses un monastère où vivront des moniales suivant la règle instituée par saint Léonien pour le saint monastère de cette ville dont l'Abbesse est notre sœur Eubone et dans lequel tu as été élevée. Ce nouveau (Monastère) tu le soumettras à l'autel de l'Eglise-mère de Vienne, comme tu sais parfaitement que nous en avons fait le vœu, et tu consigneras sans tarder cette dépendance dans des instruments publics, de telle sorte que notre mère l'Eglise soit dès lors notre héritière.

« Quant à toi, nous te délivrons par le présent acte tous nos biens, sauf ceux que nous avons légués par testament à l'Eglise-mère et à Saint-Pierre, sauf encore ce que nous laissons à des légataires particuliers, afin que bientôt tu accomplisses notre vœu et que, vivant dans la perfection, tu puisses plaire à Dieu.

« Moi, Scrvilius, sur l'ordre de mon Seigneur Ansemundus et de ma dame Ansleubana, j'ai écrit et authentifié cette donation, la neuvième année du règne du seigneur Lothaire ».

Cette pièce est authentique car elle est mentionnée dans un diplôme du 3 mars 831 délivré par Louis le Pieux, fils de Charlemagne, à l'archevêque Barnard de Vienne, rendant Saint-André-le-Bas à son Eglise. L'archevêque l'avait présentée à l'Empereur pour justifier sa demande de restitution de l'abbaye qui avait été soustraite à son Eglise par la cupidité des méchants. Barnard avait aussi présenté des documents du roi Gontran (561-593) et du roi Thierry II (596-613) reconnaissant alors la propriété de ce monastère à l'Eglise de Vienne.

Cette charte est un acte de donation du seigneur *Ansemundus* — sentant sa fin proche sans doute — à sa fille Remilla en vue de bâtir Saint-André-le-Bas. Il laissait le soin à sa fille de réaliser ce projet qui s'inspirerait de ce qu'il avait déjà fait faire à Saint-Pierre, cela afin que l'âme du fondateur fût assuré d'une prière perpétuelle. Des moniales de Saint-André-le-Haut, où sa sœur Eubone était abbesse, étaient chargées d'organiser ce monastère.

Le texte original ne spécifie pas la situation du nouveau

monastère. Comme il s'agissait — au commencement — d'un monastère de moniales et de terrains situés en un lieu nommé de Mars, on pourrait penser qu'il s'agissait de Saint-André-le-Haut et que Eubone était abbesse de Sainte-Blandine.

Cette thèse a été rejetée en particulier par Pierre Cavard qui admit l'affirmation d'Adon :

« Philippe, évêque de Vienne, florissait alors, C'est de son temps que le monastère de Saint-André-le-Bas, construit dans Vienne par Remilla Eugenia, fille du *duc* Ansemundus, fut soumis par testament à l'Eglise-mère. Car un monastère, dénommé Saint-André-le-Haut existait déjà sur une colline de la cité : le bienheureux Léonien l'avait fondé du temps de saint Avit et Remilla y avait été élevée dans la discipline régulière ».

Adon devait avoir des documents d'époque et en tous cas le fameux diplôme du 3 mars 831 remis par Louis le Pieux à l'évêque Barnard dont voici la traduction par Pierre Cavard (50) :

« Que tous nos fidèles, présents et à venir, soient dûment informés que le vénérable Barnard, évêque de l'Eglise de Vienne, s'est rendu auprès de Notre Sérénité et nous a apporté les *parchemins* par lesquels Ansemundus, sa femme Ansleubana et leur fille Remilla, surnommée Eugénie, ensemble ont donné et transféré à Saint-Maurice le monastère de Saint-André-le-Bas (*sancti Andreae subterioris*)... de telle sorte que les droits utiles y appartiennent à perpétuité à l'évêque de l'Eglise de Vienne et à ses successeurs. Il nous a en outre exhibé les préceptes des pieux rois Thierry et Gontran, qui en ont confirmé la possession au même Saint-Maurice. Cependant le susdit évêque Barnard a remontré à Notre Altesse que le monastère en question avait été soustrait à son Eglise par la cupidité d'hommes pervers. C'est pourquoi, estimant sa requête juste et raisonnable, nous restituons ledit monastère à Saint-Maurice et à l'évêque Barnard en vertu de notre autorité, pour le remède de notre âme et le profit de notre Empire tout entier... ».

« Nous lui accordons l'*immunité* comme les autres biens de Saint-Maurice. En conséquence nous défendons à tout comte, à tout fonctionnaire de l'ordre judiciaire, d'y pénétrer en aucun temps, soit pour ouïr les procès ou faire verser le *fredum*, soit pour y percevoir les droits de gîte ou de procuration..., soit pour y exercer aucun acte de contrainte vers les hommes du monastère, tant libres que serfs, qui habitent sur ses domaines ou pour y exiger n'importe quelle redevance. Et tout ce que notre fisc pourra par la suite y prétendre, nous le concédons sans réserve à l'Eglise de Saint-Maurice, en vue de la récompense éternelle...

(50) CAVARD Pierre, *L'Abbaye de Saint-André-le-Bas* (o.c.), pp. 4-5.

Donné à Aix-la-Chapelle, au Palais royal le 5 des nones de mars, l'an 18^e du seigneur Louis, sérénissime Auguste, indiction 9^e » (51).

● *L'emplacement* exact du monastère à l'origine est à préciser.

D'après Pierre Cavard, Ansemundus « choisit le lieu du nouvel établissement : c'était à l'intérieur de la cité, à l'angle du rempart qui domine le confluent de la Gère et du Rhône » (52).

« L'abbaye, située au nord-ouest de Vienne, sur un terre-plein qui domine le Rhône près de son confluent avec la Gère, était depuis sa fondation à l'intérieur de la vieille enceinte romaine qui formait au Moyen-Age la ville proprement dite la « cité »... De même, le roi Boson déclare, dans son diplôme de 881, que l'abbaye est dans la cité de Vienne ; et les chartes suivantes le répètent indéfiniment sous une forme ou sous une autre (in urbe Vienne, infra muros Viennae...). Chorier cependant a prétendu le contraire (53), il soutient que le monastère était hors la ville dans une campagne libre de toute clôture.

Son erreur, d'après P. Cavard, est née d'un contresens : il n'a pas remarqué que dans le latin médiéval *infra* signifie dans et il a traduit *infra muros Viennae* par « sous les murailles de Vienne » (54).

Une seule charte fait exception plaçant Saint-André dans le faubourg de Vienne mais Pierre Cavard estime que c'était faux et il tente une explication comme pour Saint-Pierre ; l'abbaye, avec ses différentes habitations et les terrains qui l'entouraient, était close d'un mur continu.

M. Gabriel Chapotat, qui a étudié les diverses enceintes de Vienne, pense que Saint-André-le-Bas était *en dehors de l'enceinte du Bas-Empire* qui devait encore être celle de Vienne à cette époque (570) (55). L'explication ci-dessus de Pierre Cavard pourrait concilier les deux thèses.

● *La date de fondation* de l'abbaye de Saint-André-le-Bas est l'an 570 dans la 9^e année du règne de Gontran et non Lothaire sous l'épiscopat de Philippe.

On ne connaît aucune tombe de l'époque mérovingienne, même pas les sarcophages d'Ansemundus et Ansleubana, son épouse. Cela n'est pas inconcevable car les lieux ont été bouleversés à de nombreuses reprises, mais aussi Saint-André-le-Bas n'a pas exercé sur les fidèles le même attrait que Saint-Pierre. Le

(51) On trouve, dans ce texte, une excellente description de l'immunité.

(52) CAVARD Pierre, *Images de Vienne* (o.c.), pp. 28-29.

(53) CHORIER Nicolas, *Antiquités de Vienne*, (2^e édit.), p. 80.

(54) CAVARD Pierre, *L'Abbaye de Saint-André-le-Bas* (o.c.), Ms (1949), pp. 37-38.

(55) CHAPOTAT Gabriel, « Le problème des enceintes successives de Vienne depuis la conquête romaine jusqu'au Bas-Empire » (dans *Celticum VI* - Actes du troisième colloque international d'études gauloises, celtiques et protoceltiques - 27-30 juillet 1962, p. 318).

souvenir du fondateur est pourtant rappelé dans l'Eglise actuelle par une épitaphe du début du XIV^e siècle qui fut d'abord dans le pavement du sanctuaire et actuellement fixée à la paroi de l'abside, du côté gauche de l'autel. En voici la traduction : Ci-gît le duc Ansemundus qui ne le céda à personne en vertu ; il gouverna ce lieu et fonda cet édifice.

● Au VII^e siècle il comprenait une centaine de *moniales*, comme dans celui de Saint-André-le-Haut. 170 ans environ après sa fondation, les destructions furent telles qu'il fallut attendre la renaissance chrétienne de Charlemagne et surtout de Louis le Pieux avant que l'on reparle de Saint-André-le-Bas mais les moniales avaient été remplacées par des moines.

● *Le fondateur* de Saint-André-le-Bas, *Ansemundus*, ne peut pas être identifié avec l'homonyme, seigneur burgonde, qui avait été le correspondant de saint Avit dans trois lettres, en effet le grand évêque mourut avant février 518. Cet Ansemundus burgonde intervint auprès de Théodebert, roi des Francs, après la mort du roi burgonde, Sigismond († 523), pour permettre la translation à Agaune (actuellement Saint-Maurice-en-Valais en Suisse) du corps du malheureux prince. Cet Ansemundus ne pouvait plus vivre en 570.

L'Ansemundus de l'époque du roi Gontran est visiblement viennois de souche, au moins depuis plusieurs générations, sa sœur Eubonne est abbesse de Saint-André-le-Haut, il cède des propriétés de Vienne acquises par lui-même ou par héritage. Il a vécu à Vienne et veut y être enterré, il cède ses biens à la seule église de Vienne.

Il ne s'est donné aucun titre dans l'acte de fondation et la charte de Louis le Pieux imite sa réserve, Adon par contre le désigne « *duc* », c'est-à-dire gouverneur de Vienne ou plutôt, comme nous l'avons vu, général ou grand chef militaire d'une région dont Vienne aurait dépendu : la question ne peut pas être tranchée.

170 ans environ après sa fondation, la prospérité du monastère s'interrompt brusquement après *le passage des Sarrasins*. Pierre Cavard a écrit que, comme monastère urbain, il fut protégé par les remparts et n'eut rien à craindre des pillards musulmans : « ce n'est ni la prise de Vienne, ni le massacre et l'incendie, mais la spoliation qui mit fin à tout le monachisme viennois » (56).

La communauté religieuse, complètement ruinée, se dispersa et le trouble occasionné par « la cupidité d'hommes pervers », comme le signale le diplôme de Louis le Pieux de 813, se prolongea pendant plus d'un siècle. Nous avons vu que l'archevêque

(56) CAVARD Pierre, *L'Abbaye de Saint-André-le-Bas* (o.c.) (1949), p. 16.

Barnard put récupérer les anciens bâtiments monastiques, « mais c'étaient des corps sans âme, des églises désaffectées et la prière semblait s'être tue pour toujours ». Les bâtiments devaient être bien délabrés aussi, il fallut attendre le roi Boson pour qu'on y entreprenne de sérieux travaux de réfection.

« De l'église primitive, bâtie sur l'emplacement des galeries souterraines, il ne reste plus qu'un pan de mur fait de moellons hauts de 0,11 m, alternés avec des rangs de briques hautes de 0,04 m dont l'épaisseur des joints est de 2 millimètres ».

« Cet emplacement était occupé autrefois par une chapelle sous le vocable de sainte Madeleine et se trouvait au nord de la nef ; le mur conservé est maintenant le mur oriental de la sacristie. On voit dans le mur est de cette petite chapelle un fragment d'appareil en pierres de taille et chaînes de briques alternées qui paraît du VI^e siècle. Cette chapelle devait être l'église de l'abbaye quand elle fut détruite au VIII^e siècle » (57).

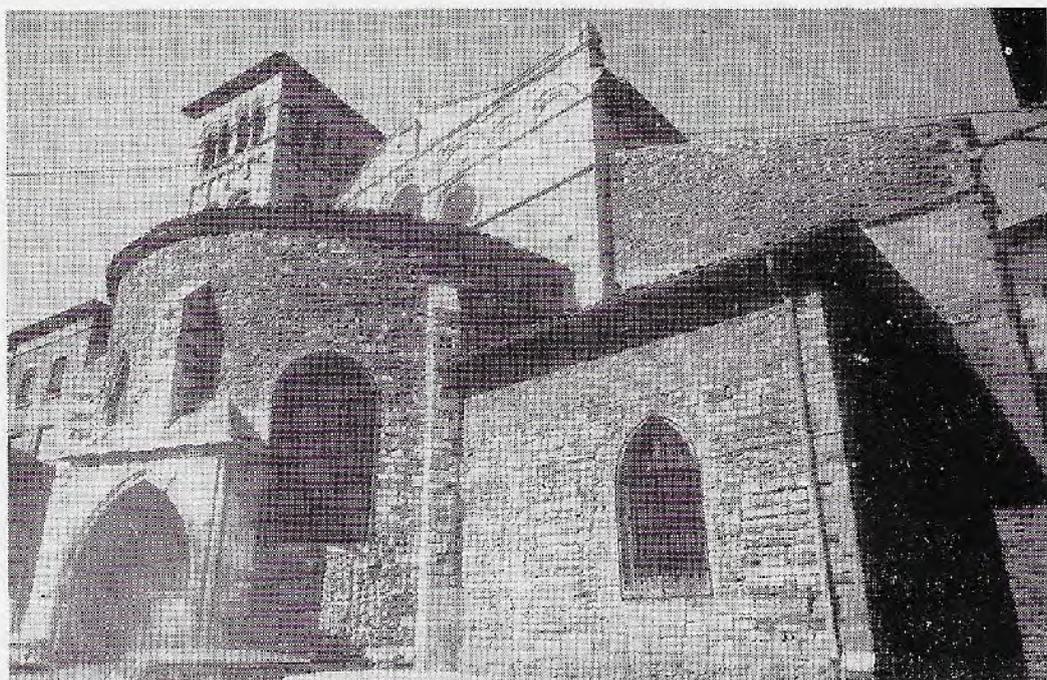


FIG. 11. — EGLISE SAINT-ANDRÉ-LE-BAS - Face est
Noter à droite dans le mur est de la sacristie accolée à l'abside, un fragment d'appareil en pierres de taille et chaînes de briques alternés qui paraît du VI^e siècle et aurait donc fait partie de l'église primitive de l'abbaye fondée en 570.

Cliché Perriolat

(57) MILC ALBRAND, *L'Eglise de Saint-André-le-Bas* (o.c.).

11. — Les inscriptions chrétiennes avant le huitième siècle

Nous ne pouvons pas parler de cette période sans mentionner les nombreuses *épitaphes chrétiennes* qui ont été trouvées dans le sol de la ville et de sa région.

P. Wulleumier (58) a signalé près de deux cent cinquante inscriptions antérieures au VIII^e siècle qui constituent la plus riche collection du monde après celles de Rome et de Trêves en Rhénanie, l'ancienne capitale des Gaules.

Une centaine d'épitaphes ont été réunies dans le *cloître de Saint-André-le-Bas*, le musée chrétien de Vienne ; les autres sont dispersées ailleurs et beaucoup ont disparu.

Allmer et Terrebasse (59) en ont décrit 193 dont 80 datées de 450 environ à 632 :

39 pour la période burgonde - 450-533 (n^o 1763 à 1801) ;

41 pour la période mérovingienne - 534-632 (n^o 1802 à n^o 1842).

Les 113 non datées et les datées ont été trouvées dans les mêmes endroits ou lieux :

— Ancien cimetière de Saint-Sévère = 3 (sur 6 en tout) ;

— Ancien cimetière de Saint-Gervais = 21 ;

— Ancienne abbaye et églises de St-Pierre et St-Georges = 25 (sur 28 en tout [60]) ;

— Divers endroits de Vienne = 31 ;

— Sainte-Colombe = 6 ;

— Saint-Romain-en-Gal = 3 ;

— Autres lieux de la région = 24.

On remarque tout de suite que, d'après les épitaphes datées, elles s'échelonnent entre le milieu du V^e siècle et le début du VII^e siècle. Auparavant il faut remonter au III^e siècle pour retrouver des inscriptions assez abondantes et après il faut attendre le IX^e et surtout les XII^e et XIII^e siècles.

Au début du V^e siècle, on comprend bien que les invasions barbares n'ont pas été favorables. Mais au IV^e siècle il faut trouver d'autres explications car c'était une période de relative tranquillité — l'Empire conserve son prestige, Vienne est à son apogée politique — surtout si on compare à la période assez trouble de fin V^e à fin VI^e siècle.

(58) P. WULLEUMIER, « Les inscriptions chrétiennes de la région viennoise antérieures au VIII^e siècle » (dans *Le Cloître de Saint-André-le-Bas à Vienne*, 1947).

(59) ALLMER et TERREBASSE, *Inscriptions antiques et du Moyen Age de Vienne*, t. V, pp. 232-448. Le n^o se rapporte à cet ouvrage.

(60) CAVARD Pierre, *L'Abbaye de Saint-Pierre*, Ms (o.c.).

On peut dire que de la fin du III^e siècle jusqu'à la moitié du v^e siècle, l'Empire est aux abois, les dépenses militaires sont énormes car il faut faire face partout à la fois et la cour de Rome gaspille beaucoup. Les impôts sont nombreux et lourds, la classe moyenne a pratiquement disparu, l'administration est importante.

Il apparaît aussi qu'à cette époque la présence de hauts fonctionnaires, de sénateurs, entraînait le maintien de la religion antique. Nous avons vu que, lorsqu'il instaura les Rogations vers 470, saint Mamert signale que la curie de Vienne n'acceptait pas volontiers les servitudes du rite chrétien et pourtant, depuis le début du iv^e siècle, la religion chrétienne était reconnue officiellement.

L'absence quasi totale des épitaphes après le début du vii^e siècle s'explique difficilement car nous avons vu que cette période fut l'âge d'or du monachisme.

L'étude systématique de ces témoins directs de notre histoire serait très intéressante à faire mais ce n'est pas l'objet de ce travail, nous donnerons simplement des exemples typiques et ferons des remarques sur les épitaphes mérovingiennes.

En général les inscriptions sont brèves, surtout les plus anciennes, elles mentionnent souvent le nom et l'âge du défunt, la date du décès et parfois ses fonctions et ses qualités, très peu comportent des renseignements sur les événements.

Nous avons déjà vu que, dans la liste des noms, on peut en citer treize d'origine germanique, dont deux à Vienne même, ce qui est peu mais non négligeable.

Parmi les fonctions signalées, on peut citer :

— tout d'abord les évêques : *Domnin* vers 534 (n° 1802), *Pantagathe* avant 549 (n° 1880), *Isique II* vers 565 (?) (n° 1830), *Naamat* vers 567 ? (n° 1832) et sa femme *Euphrasia* après 567 ? (n° 1833).

Il s'agit de copies d'épitaphes disparues recueillies après les dates signalées.

— les religieux :

diacres : *Dulcisius* (559), *Pascasius* (non daté, env. vi^e siècle) ;
sous-diacres : *Romanus* (541 ou 547), *Nigrinianus* (non daté, vi^e siècle env.) ;

prêtres : *Agapius* (608), *Eufrasius* (non daté), *Arcadius* (non daté), *Marinus* (non daté, env. v^e siècle), *Teudo* (non daté), anonyme (non daté) ;

moine : anonyme (composé par *Amatius*, prieur de *Vezeronce*, † 632).

— les religieuses :

Eusebia (non daté), *Matrona* (non daté), *Populonia* (non daté),

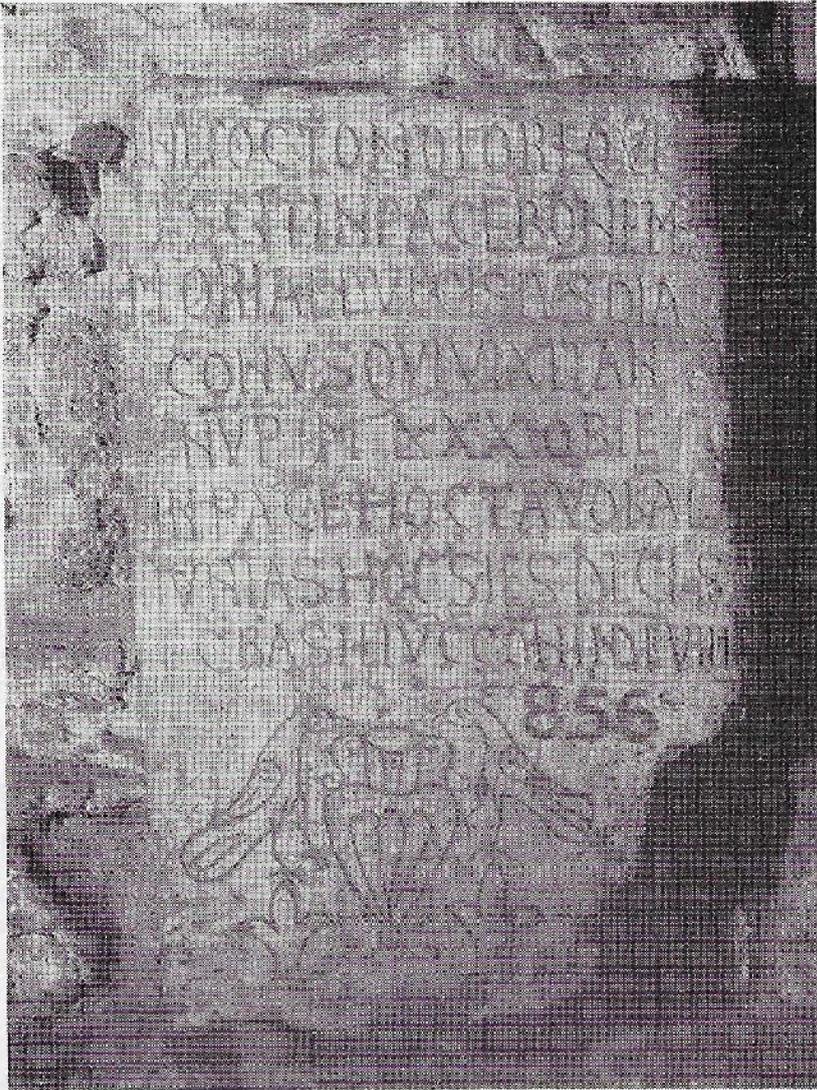


FIG. 12. — EPITAPHIE DE DULCISIUS de 559
(Musée paléochrétien de Vienne).

Cliché Perriolat

une anonyme (non datée), une anonyme (non datée), *Galla* VI^e siècle), ...*mmeria* (n° 1871) (non daté), *Eufemia* (non daté) ;

— *les laïcs* : les fonctions ou professions civiles ne sont pratiquement pas signalées sauf deux exceptions :

Agrecius (n° 1868) (non daté), *domesticus* : officier du palais, *Silvia* (579), mère du patricien Celsus qui commanda les armées du roi Gontran.

A Saint-Pierre et Saint-Georges on n'a retrouvé que peu d'épithèses de religieux et à Saint-Romain-en-Gal aucune sur trois au total, ce qui est difficilement compréhensible quand on sait qu'y vivaient plusieurs centaines de moines.

L'épithèse de *Silvia* est la plus intéressante, nous l'avons déjà signalée, ce qu'il en reste n'est que la fin d'un texte beaucoup plus long que Le Blanc, le célèbre savant spécialiste des inscriptions chrétiennes de la Gaule, avait déjà traduit. Cela permit un rapprochement fructueux.

Il est intéressant de signaler dans l'épithèse de *Caran* ? (562), trouvée à Saint-Jean-de-Bournay, la mention d'un « Homme supérieur, apte aux *circonstances des temps divers* qu'il a traversés et des grands rôles qu'il a remplis... ». Etant donné la proximité chronologique de la fin du royaume burgonde (533) et le passage de notre région sous la domination franque, on est tenté de rapprocher ces « temps divers » aux événements historiques.

Le partage de notre région a entraîné des secousses importantes ; attachées un long moment aux destinées de la Neustrie, Viennet et sa région ont dû participer aux agitations suscitées par les querelles des princes francs entre eux. Il fallut attendre 561 pour voir se reconstituer en quelque sorte le « royaume de Bourgogne », sous Gontran, ce fut alors une période plus tranquille.

A titre d'exemple, voici la traduction d'une épithèse en marbre de 559 trouvée vers Saint-André-le-Haut. Au-dessous de l'inscription on voit un vase entre deux colombes, chacune d'elles posée sur une fleur à trois pétales : (n° 1824 d'Allmer et Terre-basse et n° 856 du musée d'Art chrétien) :

« Dans ce tombeau repose en paix *Dulcisius* diacre de bonne mémoire, mort en paix, à l'âge de quatre-vingts ans plus ou moins, le 8 des calendes de juin (25 mai), la dix-huitième année après le consulat de Basile, clarissime, indiction huitième » (61).

(61) Les inscriptions étaient datées habituellement par la mention du consul en exercice pendant l'année, à Rome d'abord, puis à Byzance (Constantinople) après la chute de l'Empire d'Occident (476). Le consulat finit par disparaître à son tour à Byzance et le dernier fut précisément Basile, cité dans l'épithèse, en 541 (1294 an de Rome). On continua néanmoins à dater les inscriptions chrétiennes de la même façon mais à l'aide des post-consulats. En pays lyonnais on a curieusement admis comme dernier consul, l'avant-dernier Justin (540) ce

12. — Sculptures chrétiennes mérovingiennes

Au musée d'Art chrétien de Vienne à côté du cloître de Saint-André-le-Bas, on peut voir deux pièces intéressantes et rares décrites par Mlle E.L. Albrand (62).

• Une *table de marbre incomplète*. « La bordure est très finement ornée ; dans le bas, un petit vase, gravé en creux, laisse échapper des rincaux de lierre... Le centre d'un cercle (diamètre du monogramme 0,48 m) formé d'un ornement en torsade est occupé par un chrisme. Le X et le P sont décorés de rectangles et d'oves en creux alternés ; ils étaient peut-être autrefois remplis de pâtes de couleur ou de gemmes. Les extrémités des lettres bifurquent en deux branches qui s'écartent largement de chaque côté. Des branches de l'X pendent deux vrilles qui tiennent suspendus l'Alpha et l'Oméga. Cette pièce de choix a été trouvée dans les fouilles exécutées en 1864 à l'église Saint-Pierre de Vienne » (fin du VI^e siècle) (figure 13).

• Un *petit autel chrétien* « exceptionnel et remarquable ». « C'est une table en demi-cercle, supportée par trois colonnettes à chapiteaux de forme cubique grossièrement décorés. Sa surface est légèrement creusée ; un cadre de moulures borde cette partie creusée. Le rebord saillant de la table est orné intérieurement d'un rang de festons ; cette disposition est fort rare » (VII^e siècle) (figure 14).

qui permet de distinguer l'origine lyonnaise ou viennoise des épitaphes après 540.

D'ailleurs, dans plusieurs cas, avant 541, on note déjà le terme post-consulat car dans les provinces le nom du dernier consul n'était pas toujours connu.

Rappelons que les consuls étaient de très hauts fonctionnaires à Rome d'abord, puis à Constantinople après la fin de l'Empire d'Occident. Deux consuls étaient désignés chaque année depuis le temps de la République (509 avant J.C.). Après la chute de la République, le titre de consul finit par n'être qu'une distinction purement honorifique.

Après 626, dans notre région, les années furent comptées d'après les noms des rois francs. Les premières épitaphes ainsi datées le furent au nom de Clotaire II en 626 (n^o 1840) et de Dagobert I^{er} (629 et 632) (n^o 1841 et n^o 1842).

Le jour est calculé suivant la méthode romaine, par rapport aux calendes, aux nones et aux ides qui divisaient chaque mois en trois parties.

La mention de l'*indiction* sur les épitaphes de Vienne et sa région a commencé en 491. C'était une période de quinze années créée vers l'an 312 ; pour les calculs on admet le 1^{er} janvier 313. L'indiction indiquée sur les épitaphes ou sur les autres documents ne mentionne que le rang de l'année dans la période de 15 ans sans préciser le numéro de la période. Sans indication complémentaire, on ne pourrait donc pas connaître l'année exacte.

Un calcul montre que la première année de notre ère correspond à une indiction 3 (trois). Dans le cas de l'épitaphe de Dulcisius l'indiction peut être obtenue en divisant $559 + 3 = 562$ par 15 et retenant le reste, soit 7. L'indication du graveur — 8 (huit) — est donc erronée, comme l'a indiqué Allmer (*Inscriptions de Vienne*, t. V, p. 269).

(62) Mlle E.L. ALBRAND, « Les sculptures du Cloître de Saint-André-le-Bas et du Musée d'Art chrétien » (dans *Le Cloître de Saint-André-le-Bas à Vienne*, 1947), pp. 49-50.

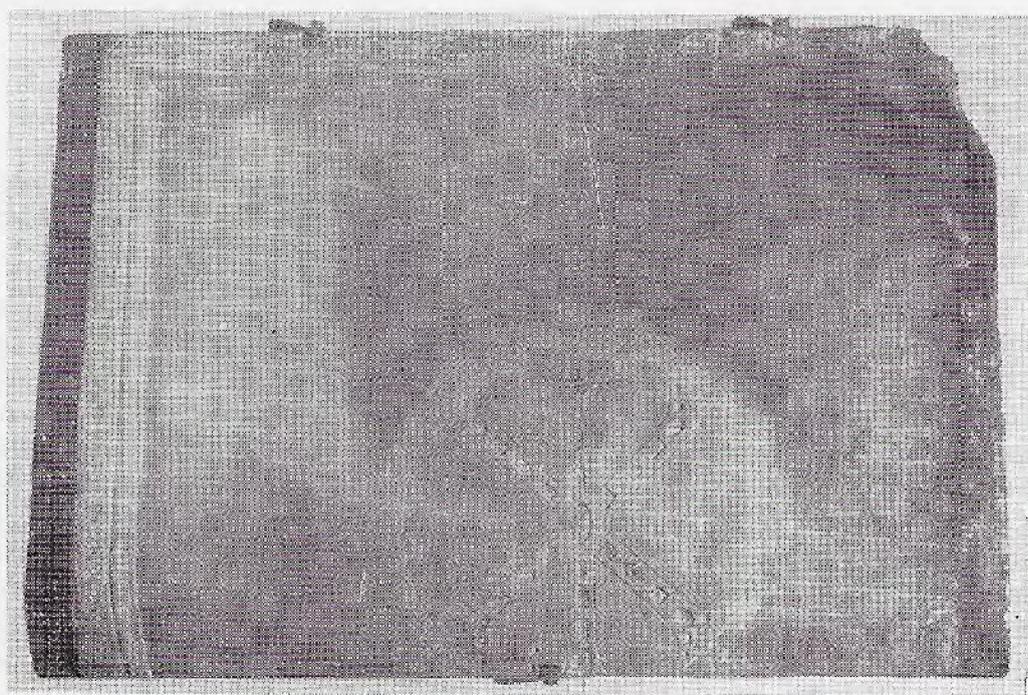


FIG. 13. — TABLE DE MARBRE AVEC UN CHRISME DE L'ALPHA
ET L'OMEGA (VI^e siècle)
(Musée paléochrétien de Vienne).

Cliché Perriolat



FIG. 14. — PETIT AUTEL CHRETIEN du VII^e siècle

Cliché Perriolat

CONCLUSION DU LIVRE II

La période mérovingienne (209 ans) est l'une des plus obscures de l'histoire de Vienne car les sources font terriblement défaut. La brillante capitale de la Gaule du sud (IV^e siècle), devenue ville résidentielle des rois burgondes, va sombrer dans *un long sommeil politique* qui durera plus de trois siècles.

Vienne accepta bien les nouveaux occupants convertis au catholicisme, elle fit constamment partie de l'ancienne Bourgogne, future Bourgogne. Mais, placée dans cette région « hétérogène » entre Provence et Bourgogne, Vienne ne se sentit pas concernée par le « *particularisme bourguignon* ». Elle resta neutre, alors qu'en 879 elle sera provençale et même capitale de Provence.

L'Eglise se développa considérablement atteignant son apogée au VII^e siècle. Les clercs se multiplièrent en raison de la grande foi qui animait les gens de ce temps face aux incertitudes politiques. Les autorités laïques et l'aristocratie accordaient généreusement de gros avantages matériels. Ce fut la grande période de *Vienne-la-Sainte*.

L'Eglise, c'est avant tout l'épiscopat ; grâce à ses évêques, Vienne appartient encore à l'histoire. Généralement gallo-romains d'origines illustres, ils sont les premiers personnages de la cité. Aucun d'eux de ce temps n'a laissé un nom aussi fameux que ceux de saint Mamert et saint Avit ; il faut citer *saint Didier* (595 † 607) qui reste le grand martyr de Vienne, de grande renommée, son culte fut très populaire.

On a signalé peu de constructions religieuses : *Saint-André-le-Bas* (570) et la *crypte* pour accueillir des restes de *saint Maurice* et de ses compagnons (718).

Cette période se termina dans les destructions et les ruines après les *invasions sarrasines* (725-735). La ville même aurait été épargnée par les envahisseurs, mais les faubourgs et les campagnes alentour furent mis à sac. La débâcle fut complétée par les pillages des Francs victorieux et surtout par les spoliations des biens religieux ordonnées par Charles Martel, le « prince des Francs » († 741). L'ennemi était chassé, mais l'Eglise ruinée commençait sa grande misère et avec elle toute la population.

LE COMITÉ D'ADMINISTRATION DES "JEUX DE VIENNE"
EN RÉUNION GÉNÉRALE DU 27 AVRIL 1978

- Président : M. HULLO
- M. Charles HULLO - Ancien Président
M. Paul BOUTAUD - Ancien Président
- Membres de Distingue :
- M. Gabriel Charvillat - Membre du C.I.R.S. - Professeur
Directeur du Centre de Recherches Archéologiques
M. Jean Lavallée - Directeur adjoint de la Chronologie
Archéologique
M. René Vieux - Président du Syndicat d'Initiative

BUREAU

- Président : M. André Bosc - Directeur au Lycée de Saint-Genève
M. Paul Bosc - M. Marcel Goussier - Conseillers - M. René
M. Charles HULLO - Professeur Normal - M. René
M. Jean-Louis Bosc - Professeur au Lycée de Saint-Genève
M. René HULLO - Ancien Président
M. René Vieux - M. Paul Bosc - Ancien Président
M. René HULLO - Ancien Président

- Membres de Distingue :
- M. René HULLO - Ancien Président
M. René HULLO - Ancien Président

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DES " AMIS DE VIENNE "
EN ASSEMBLEE GENERALE DU 27 AVRIL 1978

Présidents d'Honneur (à vie) :

M. Charles JAILLET - Ancien Président
M. Paul MICHALON - Ancien Président

Comité de Patronage :

M. Gabriel CHAPOTAT - Membre du C.N.R.S. - Fondateur,
Directeur du Centre de Recherches Archéologiques
M. Serge TOURENC - Directeur adjoint de la Circonscription
Archéologique
M. André VIGIER - Président du Syndicat d'Initiative

BUREAU

Président : M. André HULLO - Professeur au Lycée de SAINT-
ROMAIN-EN-GAL

Vice-Présidents : M. Marcel GOURDANT - Commerçant - VIENNE

Mlle Elisabeth JOSSIER - Professeur Honoraire - VIENNE
M. François RENAUD - Professeur au Lycée de SAINT-
ROMAIN-EN-GAL
M. Marcel PAILLARET - Ingénieur - VIENNE

Secrétaire Général : M. Louis BLANC - SAINT-ROMAIN-EN-GAL

Trésorier : M. Félix JACOB † - VIENNE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^e Charles Frecon - Notaire - VIENNE
M. Jean Gueffier - Adjoint au Maire de Vienne - Conseiller Municipal
M. Jean-François Grenouiller - Licencié ès-Lettres - LES CÔTES-D'AREY
M. Jean-François Guillet - Licencié ès-Sciences - SAINTE-COLOMBE-LES-
VIENNE
Mme Jean-Claude Hassler - VIENNE
M. Jean Perriolat - Chimiste - VIENNE
Mme Maurice Seguin - VIENNE
M. Sondaz - VIENNE
M. Jean Vaganay - Industriel - VIENNE
Mme Widlocher - VIENNE

Commissaire Adjoint :

M. Michel Tranchand - Cadre Administratif - VIENNE

